

Version finale



**COSYDEP**  
Senegal



**Save the Children**  
Suède



KASSA DIAGNE  
MALICK DIOP

**RAPPORT DE L'ETUDE SUR  
L'EDUCATION DES ENFANTS A  
BESOINS EDUCATIFS SPECIAUX DANS 5  
ECOLES DE LA BANLIEUE DE DAKAR  
(PIKINE, THIAROYE, GUEDEAWAYE,  
RUFISQUE COMMUNE, RUFISQUE  
DEPARTEMENT)**

# Sommaire

Sommaire .....	2
Liste des tableaux .....	3
Sigles et acronymes.....	4
Préface .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Résumé de l'étude .....	5
<b>1. Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Présentation de l'étude .....</b>	<b>10</b>
2.1. Rappel du mandat de l'étude.....	10
2.2. Champ de l'étude .....	10
2.2.1. Découpage administratif de la banlieue :.....	10
2.2.2. Découpage de la banlieue au plan scolaire .....	11
2.2.3. 2.2.2 Le domaine de l'étude .....	11
2.3. Problématique de l'étude.....	12
2.4. Clarification conceptuelle.....	13
2.5. Revue documentaire .....	15
2.6. Objectifs et résultats attendus .....	20
2.7. Méthodologie.....	20
2.8. Difficultés rencontrées et stratégies de contournement .....	23
<b>3. Résultats de l'étude .....</b>	<b>24</b>
3.1. Situation nationale : niveau de prise en compte du handicap dans les statistiques.....	24
3.1.1. Part de la population globale âgée de moins de 15 ans.....	24
3.1.2. Part des handicapés au niveau national .....	24
3.1.3. Pour l'Agence Nationale de la Démographie et des Statistiques .....	24
3.1.4. Pour le Ministère de l'Education et les Inspections d'Académie et départementales .....	25
3.1.5. Pour le Conseil pour la Réadaptation et l'Intégration des Personnes Handicapées .....	25
3.2. Situation des EBES scolarisés dans les cinq écoles ciblées.....	26
3.2.1. Le poids des effectifs de la banlieue dans l'élémentaire .....	26
3.2.2. Situation générale des écoles visées par l'étude .....	27
3.2.3. Situation des EBES : Aspects quantitatifs.....	27
3.2.4. Situation des EBES : Aspects qualitatifs.....	28
3.3. Situation des enfants à besoins éducatifs non scolarisés .....	33
3.3.1. Enfants à besoins éducatifs spéciaux Non scolarisés: Aspects quantitatifs .....	33
3.3.2. Enfants à besoins éducatifs spéciaux non scolarisés: Aspects qualitatifs.....	34
3.4. Stratégie d'amélioration de l'intervention. ....	40
3.4.1. Nécessité d'une meilleure maîtrise de la demande des EBES dans les statistiques .....	40
3.4.2. Adapter l'école aux besoins des EBES : .....	44
<b>4. Conclusion générale .....</b>	<b>46</b>
<b>5. Annexes. ....</b>	<b>47</b>
Annexe 1 : Termes de références .....	47
Annexe 2 : Effectif des écoles Nombre Maîtres, Formation Education Inclusive.....	50
Annexe 3: Effectifs et types de handicap par école/IDEN.....	52
Annexe 5 : Prise en compte du handicap dans les infrastructures et l'environnement scolaire.....	78
Annexe 6: Outils d'enquête .....	79
Annexe 7 : Liste des services visités.....	86
Annexe 8 : Liste des personnes interviewées .....	87
Bibliographie .....	89

# Liste des tableaux

Tableau 1 Effectifs de l'élémentaire dans l'académie de Dakar en 2010.....	26
Tableau 2 : Effectif des élèves dans les 5 IDEN concernés par l'étude .....	26
Tableau 3: Situation générale des écoles concernées par l'étude .....	27
Tableau 4: Effectif des EBES par tranche d'âge dans les 5 écoles .....	28
Tableau 5: Synthèse de la situation de rendement interne .....	28
Tableau 6: Situation de l'environnement scolaire dans la prise en charge de l'handicap .....	29
Tableau 7: Situation de l'environnement scolaire dans la prise en charge de l'handicap bis .....	29
Tableau 8: Situation des maitres formés en FEI .....	29
Tableau 10: Type de handicap des EBES scolarisés .....	30
Tableau 11: Pourcentage des Types de handicap des EBES scolarisés .....	30
Tableau 12: les types d'éducation offerte –(TEO) aux EBES .....	31
Tableau 13: Type Education par école .....	32
Tableau 14: EBES non scolarisés de l'espace de l'école Ibra SECK.....	34
Tableau 15: EBES non scolarisés dans l'aire de recrutement de l'école Ndiarka Diagne .....	35
Tableau 16: EBES non scolarise dans l'espace de l'école Pikine 7A.....	36
Tableau 17: EBES non scolarise dans l'espace de l'école SEBI ROUTE .....	36
Tableau 18: EBES non scolarise dans l'espace de l'école KEUR MBAYE FALL.....	36
Tableau 19: EBES non scolarisés à handicap unique .....	37
Tableau 20: Outil de collecte sur l'éducation inclusive proposé à la DPRE.....	41
Tableau 21: Grille de collecte de données les EBES .....	42
Tableau 22: Ecole Ibra Seck : Nbre Maîtres, FEI , Eff .....	50
Tableau 23: Ecole Keur Mbaye Fall : Nbre Maîtres, FEI, Eff .....	50
Tableau 24: Ndiarka Diagne: Nbre Maîtres, FEI, Eff .....	50
Tableau 25: Ecole Pikine7A : Nbre Maîtres, FEI, Eff.....	51
Tableau 26: Sébirte 1: Nbre Maîtres, FEI, Eff.....	51
Tableau 27: Etat des EBES bénéficiant d'offres éducatives Pikine 1/A.....	52
Tableau 28: Etat des EBES bénéficiant d'offres éducatives Keur Mbaye Fall 1.....	53
Tableau 29: Etat des EBES bénéficiant d'offres éducatives Ndiarka Diagne .....	74
Tableau 30: Etat des EBES bénéficiant d'offres éducatives Ibra SECK .....	75
Tableau 31: Etat des EBES bénéficiant d'offres éducatives dans une école.....	76
Tableau 32: Prise en compte du handicap dans les infrastructures et l'environnement scolaire	78

# Sigles et acronymes

- **ANDS** : Agence Nationale de la Démographie et des Statistiques
- **APEDA** : Association des Parents d'Elèves des Enfants Déficients Auditifs
- **ASC** : Associations Sportives et Culturelles
- **BFEM** : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
- **CAP** : Certificat d'Aptitude Pédagogique
- **CE** : Cours Elémentaire
- **CFEE** : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
- **CI** : Cours d'Initiation
- **CLEF** : Comité Local d'Education et de Formation
- **CM** : Cours Moyen
- **CONFEMEN** : Conférence des Ministres de l'Education Nationale ayant en commun l'usage du Français
- **COSYDEP** : Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique,
- **CP** : Cours Préparatoire
- **CORIPH** : Conseil pour la Réadaptation et l'Intégration des Personnes Handicapées
- **DALN** : Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
- **DEE** : Direction de l'Enseignement Elémentaire
- **DPRE** : Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
- **DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- **EBES** : Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux
- **Eff** : Effectif
- **EFI** : Ecole de formation des Instituteurs
- **EQPT** : Éducation de Qualité Pour tous
- **FEI** : Formation Education Inclusive
- **GT-EI** : Groupe de Travail - Education Inclusive
- **GV** : Groupe Vulnérabilité
- **HA** : Handicap Auditif
- **HI** : Handicap Intellectuel
- **HL** : Handicap Langagier.
- **HM** : Handicap Moteur
- **HV** : Handicap Visuel
- **IA** : Inspection d'Académie
- **IDEN** : Inspection Départementale de l'Education Nationale
- **INEADE** : Institut National d'Etudes et d'Action pour le développement de l'Education
- **INEFJA** : Institut National pour l'Education et la Formation des Jeunes Aveugles
- **IPS** : Indice de Parité des Sexes
- **MC** : Maître Contractuel
- **ME** : Ministère de l'Education
- **OCB** : Organisation Communautaire de Base
- **OMD** : Objectifs de Développement du Millénaire (OMD)
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **OSC** : Organisation de la Société Civile
- **PTF** : Partenaire Technique et Financier
- **TBS** : Taux Brut de Scolarisation
- **TDR** : Termes de Références
- **UCAD** : Université Cheikh Anta Diop
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- **VE** : Volontaire de l'Education

## ésumé de l'étude

La présente étude se réalise dans le cadre de la mise en œuvre du programme Education Inclusive de Qualité dans la banlieue de Dakar, initié par la COSYDEP en partenariat avec Save the Children Suède avec l'appui de la Communauté de Madrid. L'analyse situationnelle portant sur les enfants (garçons et filles) ayant des besoins éducatifs spéciaux révèle une absence criarde de données statistiques ; ce qui limite le développement du projet dans la maîtrise de la demande et de l'offre.

Ce constat justifie le bien fondé de l'étude qui s'inscrit dans une dynamique de rupture sur le rôle traditionnel de la société civile pour ouvrir ainsi un chantier important en mesure d'impulser, à côté des pouvoirs publics, le développement de l'éducation inclusive. A ce titre, l'étude vise à contribuer à la mise à la disposition des acteurs institutionnels, non étatiques et des PTF, des chercheurs et partenaires d'exécution du projet des données fiables sur l'enfance handicapée dans les 5 zones cibles du projet en vue d'aider à la prise de décision susceptible d'améliorer les conditions d'enseignement/apprentissage des EBES.

Sous ce rapport, l'identification des cibles et de leur localisation, dans l'aire des cinq IDEN Pikine, Guédiawaye, Thiaroye, Rufisque Commune et Rufisque département et des cinq écoles élémentaires visées par le projet en particulier se posent en termes de défi majeur pour le système éducatif.

A cet effet, le domaine de l'étude est circonscrit autour de l'éducation des EBES vivant avec le handicap ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage qu'ils soient scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés. Dans cette perspective, les résultats de l'étude conduite dans une démarche participative et collaborative portent sur quatre axes à savoir :

### Le niveau de prise en compte du handicap dans les statistiques au plan national.

Selon les résultats du recensement de 2002, la population globale de la cible de l'étude (- de 15 ans) est de 4.221.345 soit 42,6% de la population. Le nombre de personnes handicapées est de 138 798 sur une population totale de 9 855 338 soit 1,4%. Toutefois, la prise en compte du handicap dans les données nationales scolaire est inexistante au niveau des Ministères en charge de l'Education. L'ANDS renseigne de façon globale. La société civile, en tant qu'ONG a des données collectées mais non mises à disposition. Face à cette situation, la disponibilité de données relatives au handicap dans le cadre de l'éducation reste un défi majeur qui exige des efforts importants à consentir si on veut réussir une bonne planification de l'éducation inclusive fondée sur une maîtrise correcte de la demande, base d'une offre d'éducation pertinente.

### ☞ La situation au double plan quantitatif et qualitatif des EBES scolarisés dans les cinq écoles cibles.

Au niveau des écoles cibles, les EBES traînent davantage des types de handicap dit léger. En général, les cas rencontrés, c'est des « mono handicaps ». Le type de handicap le plus fréquent chez les EBES est le handicap visuel avec 35%. Il est suivi de « vulnérabilité » avec 30,33%. Cette notion recouvre une réalité complexe et trop générale de sorte qu'elle peut être comprise comme un fourre-tout où l'on retrouve entre autres, la pauvreté et les cas sociaux. Les autres types arrivent avec le handicap Moteur (9,4), le handicap Langagier (7,4%), le handicap Auditif et Intellectuel avec chacun 5,4%. Cette typologie montre une pluralité de cas de handicap et en particulier de maladies comme l'asthme (3%) la drépanocytose, les crises épileptiques et des problèmes de nerfs en dessous de 0%.

- Par rapport à l'indice de parité des enfants handicapés, elle est en faveur des filles avec 1.02 correspondant exactement et par coïncidence à l'indice national dans l'élémentaire.
- Par rapport au rendement interne les taux de redoublement des EBES est 13,8% avec de 43,9% pour les filles contre 56,1% chez les garçons. La tendance est plus marquée avec l'abandon dont 16,7% concernent les filles.
- Par rapport à l'environnement scolaire, les écoles ne réunissent pas les conditions favorables à une bonne prise en compte du handicap pour l'épanouissement des EBES. Le modèle demeure standard à l'image de l'enseignement conventionnel.
- Par rapport aux offres d'éducation inclusive ; elles ne sont pas proportionnellement données en rapport avec l'acuité du handicap en corrélant le "Type handicap" et le "Type d'éducation", le taux de réponse est faible, il est de 43;8%.

### ☞ L'identification des EBES non scolarisés et les résistances observées dans l'aire de recrutement des cinq écoles cibles.

La situation des EBES non scolarisés identifiés dans l'aire de recrutement des écoles entre dans la perspective de contribuer à alimenter les données statistiques manquantes dans ce domaine. Au plan quantitatif, 82 % des EBES non scolarisés vivent avec un seul handicap, avec 31% de Handicap Moteur (en dehors des cas d'accident, il a pour cause la poliomyélite par défaut de respect de vaccination) et 16% de handicap visuel (aveugle). Les handicaps dits lourds sont plus identifiés chez les EBES non scolarisés. Le « poly handicap » est présent chez eux avec 20%. Face au poly handicap, l'intervention mériterait d'être renforcée par une équipe pluridisciplinaire.

La situation du handicap en rapport avec les conditions sociales s'analyse à partir de la taille et du niveau d'instruction, 52.7% des EBES non scolarisés vivent dans des familles nombreuses (plus de 10 personnes) et 67,56% avec des parents non instruits (ne sachant ni lire et écrire). Les enfants handicapés sont souvent marginalisés. Ils sont exclus des jeux traditionnels, leur accès aux appareillages et aux prothèses est très limité et un manque d'équipements réels, et une pédagogie adaptée à leurs besoins est inexistante.

A cela s'ajoute que la plus part des parents ont peur de libérer leurs enfants ayant un handicap à être scolarisés à cause de nombreuses difficultés comme la violence juvénile, l'harcèlement

sexuel, le mépris, les railleries, l'accessibilité des écoles... parce qu'ils n'aiment pas aussi rendre public le handicap de leurs enfants.

### **Les stratégies d'amélioration de l'intervention sous forme de recommandations.**

Au regard de cette démarche, il est proposé une stratégie d'amélioration de l'intervention qui s'inscrit dans la quête de la qualité, en termes de recommandations :

- **Pour le Ministère de l'Éducation** ; une nécessité d'une meilleure maîtrise de la demande des EBES dans l'annuaire de statistiques en :
  - instaurant une pratique de collecte et de traitement de données liée au handicap,
  - Intégrant et prenant en compte le handicap dans les documents administratifs,
  - assurant la mobilité et l'accessibilité aux écoles publiques,
  - mettant en place un système de maintien et de motivation des EBES,
  - développant des approches alternatives liées aux cas des handicaps lourds et des EBES non scolarisés.
  
- **Pour l'école et les communautés** ;
  - Développer une stratégie novatrice de pistage des EBES pour leur accès et leur maintien à l'école.
  - Comprendre le phénomène pour mieux vaincre les poches de résistance,
  - Promouvoir une campagne d'inscription plus ciblée,
  - Adopter une gestion de proximité.
  
- **Pour la Direction de l'Enseignement Élémentaire** : adapter l'école aux besoins des EBES en améliorant les enseignements-apprentissages et l'accessibilité des infrastructures scolaires.
  
- **Pour l'enseignant** : donner plus de priorité à la classe, comme lieux de socialisation en valorisant la prise en compte des EBES dans les performances scolaires.

# 1. Introduction

La présente étude s'inscrit dans le cadre de l'Education des Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES) dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département). Elle vise à traiter la question des données spécifiques liées aux cibles handicapées et vulnérables. Il s'agit de collecter les données sous le double angle des aspects quantitatifs et qualitatifs.

En effet, le constat à priori est qu'il n'y a pas de données spécifiques dans les statistiques nationales. Une telle absence limiterait la maîtrise de la demande et en conséquence celle du traitement pertinent des besoins pour des réponses adéquates en matière d'offre d'éducation.

Dans cette logique, l'initiative de la COSYDEP, en partenariat avec Save the Children Suède avec l'appui de la Communauté de Madrid, d'ouvrir un nouveau chantier sur l'éducation inclusive appelle de sa part des actions hardies pour baliser le champ d'intervention. L'analyse situationnelle révèle une absence criarde de données statistiques sur les EBES qui limite le développement du projet dans la maîtrise de la demande et de l'offre.

Sous ce rapport, se pose le défi de l'identification des cibles et de leur localisation dans l'aire des cinq IDEN et des cinq écoles élémentaires visées par le projet. Pour relever ce défi dans une approche participative et collaborative mettant en exergue les acteurs et partenaires de la communauté éducative, trois grandes parties structurent l'étude.

La première tente de camper l'étude à travers la présentation de celle-ci dans ses aspects clarification conceptuelle, revue documentaire, problématique, objectifs et méthodologie sans oublier les difficultés rencontrées. La démarche méthodologique adoptée repose fondamentalement sur une combinaison d'une approche quantitative et qualitative.

La deuxième partie portant sur la présentation des résultats obtenus fait d'abord le point de la situation des enfants à besoins éducatifs spéciaux (EBES) évoluant dans les cinq écoles articulée aux offres éducatives dispensées en fonction des types de handicap identifiés et ce compte tenu de plusieurs facteurs. Cette partie présente ensuite la situation des EBES non scolarisés recensés dans l'aire de recrutement des IDEN dans la perspective de contribuer à réduire le gap sur les données statistiques manquantes dans ce domaine. Enfin, elle tente d'analyser les facteurs de résistance liée à l'accès de ces enfants dans le système éducatif dans la marche de l'universalisation de l'enseignement élémentaire, priorité n° 1 du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

En regard de ce processus dynamique et fécond d'appropriation locale des données statistiques, il est proposé une troisième partie fondée sur une stratégie d'amélioration de l'intervention en s'inscrivant dans la quête de la qualité au service de l'éducation inclusive.

L'étude est couronnée par des témoignages recueillis auprès des populations sur des cas et des situations dignes d'intérêt sur les EBES.

## 2. Présentation de l'étude

### 2.1. Rappel du mandat de l'étude

Sur la base des termes de référence de l'étude, le mandat de l'étude porte principalement sur la livraison d'un rapport qui présente :

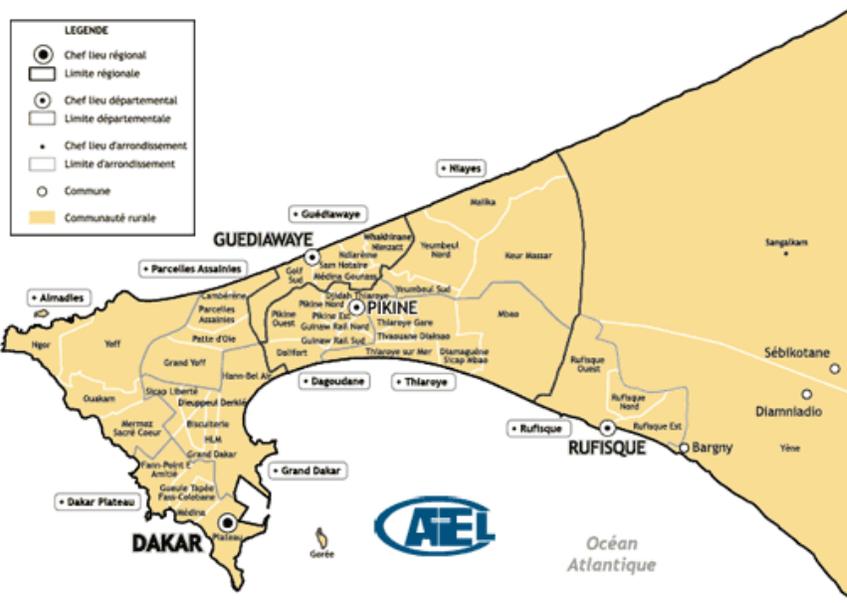
- des informations statistiques crédibles sur l'enfance handicapée dans les zones cibles aux niveaux quantitatif et qualitatif;
- une cartographie de la population scolaire dans la banlieue
- des informations de départ permettant d'élaborer une stratégie efficace d'intervention et d'évaluer l'impact des actions prévues.
- Pour réaliser ce rapport, l'étude doit être conduite dans une approche participative qui met l'accent sur :
  - la revue de la littérature existante
  - l'enquête de terrain
  - le traitement et l'analyse des données et
  - des études de cas illustratives portant sur la situation d'enfants à besoins éducatifs spéciaux dans les districts cibles.

La compréhension du mandat par le cabinet a été explicitée dans l'offre technique préalablement proposée. Elle est traduite concrètement dans la conduite en collaboration avec le Groupe de Travail de l'Education inclusive (GT-EI) composé des organisations partenaires intervenant dans le projet et à travers le présent rapport.

### 2.2. Champ de l'étude

Le champ de l'étude s'analyse à deux niveaux. Il s'agit d'une part de la présentation de la banlieue au niveau administratif et scolaire et d'autre part du domaine investi par l'étude.

#### 2.2.1. Découpage administratif de la banlieue :



La région de Dakar occupe un espace très réduit du territoire national, de l'ordre de 0,28%. Paradoxalement, avec sa petite superficie, elle concentre 2,5 millions d'habitants représentant presque le quart de la population sénégalaise et 80% des activités économiques du pays.

Selon le découpage administratif, elle compte quatre (4) Départements : Dakar, Pikine,

Guédiawaye et Rufisque. Toutefois, le champ de l'étude porte sur les trois départements à savoir :

- le département de Pikine, situé au nord-ouest de la région de Dakar,
- le département Guédiawaye, situé au centre-nord de la région et
- le département de Rufisque, situé vers l'Est de la région qui partage la plus grande partie de ses limites continentales avec la région de Thiès.

En outre, la majeure partie de cette population de la région réside dans les districts périphériques de Pikine (35,5%), Guédiawaye (12,0%) et Rufisque (12,6%)<sup>1</sup>. Ces quartiers se caractérisent par une forte pression démographique due à de multiples raisons: un important taux de natalité, un exode rural et un mouvement des populations du centre à la périphérie, faute de pouvoir faire face aux coûts croissants du loyer.

---

### 2.2.2. Découpage de la banlieue au plan scolaire

---

Le projet, en choisissant la banlieue de Dakar, a adopté une approche de circonscription scolaire visant cinq inspections départementales de l'éducation sur les dix que compte l'académie, en l'occurrence Pikine, Guédiawaye, Thiaroye, Rufisque Commune et Rufisque Département. Ces cinq IDEN couvrent en partie les trois départements sus- cités.

Par ailleurs, l'augmentation croissante de la population des ces trois départements corrélée aux difficultés économiques et infrastructurelles justifie la demande sans cesse auprès des services publics, plus particulièrement en matière d'éducation. Les structures scolaires se trouvent par conséquent obsolètes face au rythme de croissance de la population, particulièrement pour les enfants ayant un quelconque handicap et des difficultés d'apprentissage.

En particulier, cinq écoles élémentaires publiques concernent l'étude. Les aires de recrutement de ces écoles délimitent le champ géographique de l'étude.

---

### 2.2.3. 2.2.2 Le domaine de l'étude

---

Le domaine de l'étude est circonscrit autour de l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux. Il prend en compte deux types de population cible. Premièrement, il s'agit des enfants à besoins éducatifs spéciaux qui bénéficient, dans les cinq écoles visées, de services éducatifs considérés comme des réponses apportées par le projet au début de sa mise en œuvre. Deuxièmement, sont concernés les enfants à besoins éducatifs spéciaux non scolarisés ou prématurément déscolarisés habitant dans l'aire de recrutement des cinq écoles.

Dans le même ordre d'idées, les données statistiques recensées sur les deux types de population cible et analysées au double plan quantitatif et qualitatif constituent une partie importante participant de la délimitation du champ de l'étude qui tourne autour du cycle de l'enseignement élémentaire avec les enfants de la tranche d'âge 6 -14 ans.

## 2.3. Problématique de l'étude

La présente étude se réalise dans le cadre de la mise en œuvre du programme Education Inclusive de Qualité dans la banlieue de Dakar, initié par la COSYDEP en partenariat avec Save the Children Suède avec l'appui de la Communauté de Madrid.

Le projet a pour but de promouvoir l'inclusion des enfants (garçons et filles), spécialement ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux, dans 05 écoles publiques de la banlieue de la capitale sénégalaise. La pertinence d'un tel programme repose forcément dans l'identification des cibles, des personnes bénéficiaires. Or au Sénégal, il n'y a pas de statistiques pour déterminer le pourcentage ou le nombre d'enfants affectés. Du niveau central jusqu'à la base, aucune donnée ne permet d'identifier ces enfants. Beaucoup de garçons et de filles vivant avec un handicap, ou ayant des difficultés d'apprentissage ne sont pas encore identifiés et ne bénéficient pas, par conséquent, d'une offre éducative. Cela pose un grand problème et rend encore plus difficile les efforts des bonnes volontés pour rétablir dans son droit cette frange vulnérable de la population.

Ainsi, le grand défi demeure donc dans l'identification et la localisation de ces enfants à besoins éducatifs spéciaux pour mieux intervenir dans leur prise en charge. Il s'agit de réaliser un diagnostic pour confirmer ou infirmer ce que l'on pourrait considérer comme une absence réelle de données quantitatives sur les EBES. Aussi, permettra-t-il d'identifier les enfants, garçons et filles, ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les districts cibles d'intervention du projet qu'ils soient scolarisés ou non. Mais il importe de s'interroger également sur les facteurs explicatifs de la résistance de certaines populations sur la scolarisation des EBES pour pénétrer le phénomène dans son essence et ses ramifications.

Un tel défi est en phase avec la vision guidant l'étude qui traduit l'ambition de l'existence d'une école ordinaire dont les classes seront représentatives de tous les segments de la population donc mettant en œuvre une approche contre toute discrimination, contre l'exclusion en général

A ce titre, la problématique majeure repose sur la difficulté principale qui montre que l'école, dans notre pays, ne s'est pas encore adaptée aux changements dans la prise en charge de la démarche inclusive tant du point de vue des structures d'accueil, des programmes d'études que des stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Cette absence de changements organisationnels s'est révélée être l'un des obstacles majeurs à la mise en œuvre de politiques d'éducation inclusive.

Il découle de ce constat que les chances de progrès pour une éducation inclusive sont plus importantes si nous reconnaissons que les difficultés auxquelles se heurtent les enfants vivant avec un handicap résultent de l'organisation actuelle des établissements scolaires et de la rigidité des méthodes d'enseignement. C'est la réponse qu'il faut pour répondre de manière positive à la diversité des élèves, en considérant les différences individuelles non pas comme des problèmes à résoudre, mais comme des possibilités d'enrichissement de l'apprentissage.

Ces conditions et modalités à remplir et à prendre en compte montrent que l'éducation inclusive est possible même dans un cadre comme celui de l'école publique dans les pays en développement, notamment au Sénégal. L'initiative de COSYDEP avec ses partenaires stratégiques et d'exécution ouvre la voie à une éducation inclusive qui promeut l'égalité des droits et des chances à tous.

## 2.4. Clarification conceptuelle

Pour avoir une compréhension claire, précise et partagée de l'éducation inclusive, il est essentiel de bien cerner les concepts de base nécessaires à la réalisation de l'étude et d'essayer de tracer la frontière aussi mince qu'elle soit avec les autres types d'éducation dits similaires et/ou complémentaires à savoir : l'éducation spéciale et intégratrice.

- **Handicap<sup>1</sup>** : Par personnes handicapées, on entend toutes les personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut porter atteinte à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité.
- **Handicap léger** : Est considéré comme handicap léger, tout handicap qui ne constitue pas un obstacle insurmontable à la participation pleine et effective à la société sur la base de l'égalité. Exemples : un mal entendant, un mal voyant, un sourd, un muet, un aveugle.
- **Handicap lourd** : Est considéré comme handicap lourd, tout handicap qui constitue un obstacle réellement insurmontable à la participation pleine et effective à la société sur la base de l'égalité. Exemple : une personne à la fois sourde, aveugle, déficiente mentale et paralysée des quatre membres.
- **Mono handicap** : terme utilisé pour désigner un handicap unique porté par un seul EBES
- **Poly handicap** : terme utilisé pour désigner plusieurs handicaps portés par un seul EBES
- **Vulnérabilité** : elle se définit en termes de risques encourus aussi bien au niveau collectif qu'individuel, c'est la capacité d'une personne concernée de supporter les chocs (de droit, de pouvoir, de capacité physique et économique.), d'échapper ou d'atténuer leurs effets. Si de manière générale cette capacité varie avec les niveaux généraux de pauvreté, il existe plusieurs personnes particulièrement vulnérables du fait de déficits liés à l'âge, au sexe, au physique, à la précarité des cadres de vie ou une combinaison de deux ou de plusieurs de ces déficits.
- **Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES)** : En convoquant la Déclaration de Salamanque et le Cadre d'Action en 1994, les besoins éducatifs spéciaux sont traités à la différence de besoins spécifiques, particuliers et spéciaux. « ... l'école devrait accueillir tous les enfants quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif, linguistique ou autre. Elle devrait recevoir aussi bien les enfants handicapés que les surdoués, les enfants des rues et ceux qui travaillent, les enfants des populations isolées ou nomades, ceux des minorités linguistiques, ethniques ou culturelles ainsi que les enfants d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ». (Paragraphe 3)  
**N.B** : le cas des surdoués n'intéresse pas l'étude.

<sup>1</sup> LOS = Article 1<sup>er</sup> de la Loi d'Orientation sociale du Sénégal

Rapport de l'étude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)

- **Type d'offre éducative** : peut être compris comme un service d'éducation offert à un EBES en réponse à son mono handicap ou à son poly handicap
- **L'éducation spéciale** : Selon Hallahan & Kauffman<sup>2</sup> (2000:12), l'éducation spécialisée est un enseignement spécialement conçu pour s'accorder aux besoins d'un élève exceptionnel. Un élève exceptionnel est un élève avec un ou des handicaps. Nous pouvons donc dire que l'éducation spécialisée est le type d'éducation conçue pour répondre aux besoins d'un élève vivant avec un handicap. Ce handicap nécessite des types d'enseignement particuliers. Par exemple, l'INEFJA de Thiés s'occupe des handicapés visuels lourds (aveugle), le centre Verbo tonal pour les handicapés auditifs (sourds), centre Talibo Dabo pour les handicapés physiques..., le centre Aminata Mbaye gère les handicapés déficients mentaux.

*Un aveugle aurait besoin d'une machine Braille pour lire et écrire, une personne sourde ou malentendante aurait besoin de prothèses auditives, ou dans les cas extrêmes, d'apprendre à lire sur les lèvres selon la gravité de son handicap. Une personne avec un handicap physique aurait besoin d'une chaise roulante pour l'aider dans ses déplacements. Une personne handicapée mentale aurait besoin qu'on lui enseigne les compétences nécessaires à sa vie de tous les jours, telles que lire les panneaux de signalisation, effectuer des opérations mathématiques simples, posséder certaines habiletés sociales, ainsi qu'une stimulation physique, émotionnelle et cognitive (Rukuni, 2000). Les personnes avec des troubles de l'élocution peuvent être aidées par l'apprentissage de la langue des signes et de l'interprétation des expressions faciales.*

- **L'éducation intégratrice** : C'est un type d'éducation au sein duquel on répond aux besoins des élèves dans le système éducatif "général". Les élèves avec des handicaps et des différences particulières sont pris en charge par l'enseignant et d'autres professionnels. Les principes de l'intégration trouvent leur origine dans le droit à l'éducation tel qu'il est défini à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Il a été réaffirmé depuis par d'autres traités et instruments normatifs, dont trois méritent d'être cités. La Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960) stipule que les États ont l'obligation d'offrir des possibilités éducatives à tous les exclus de l'enseignement primaire. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) réaffirme le droit de toute personne à l'éducation, ainsi que le principe de la scolarité gratuite et obligatoire.

*Ces groupes comprennent des enfants vivant dans la pauvreté, ceux qui sont issus des minorités ethniques et linguistiques, les filles (dans certaines sociétés), les enfants des zones isolées et ceux qui sont victimes de handicaps ou ont d'autres besoins éducatifs spéciaux. Ces derniers sont souvent les plus marginalisés, au sein de l'éducation comme dans la société en général. Traditionnellement, les enfants handicapés et ceux ayant d'autres besoins éducatifs spéciaux ont connu l'exclusion, la discrimination et la ségrégation dans le cadre de l'éducation classique et auprès de leurs pairs. Certains se trouvent placés dans des classes ou des écoles distinctes ; beaucoup se sont vus refuser l'accès à toute sorte d'éducation. » Source UNESCO, 2003*

- **L'Éducation Inclusive** : C'est un processus permettant de garantir l'égalité des droits et des chances à l'éducation des enfants vivant avec un handicap et les enfants vulnérables. Elle est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.

« L'inclusion est considérée comme un **processus** visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants. **L'inclusion a pour objet d'apporter des réponses adéquates aux besoins d'apprentissage très divers qui s'expriment dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle.** Loin d'être une question marginale, à savoir : comment intégrer certains apprenants dans l'enseignement général. La démarche de l'éducation inclusive consiste à chercher comment transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants. Elle a pour objet de permettre tant aux enseignants qu'aux apprenants de se sentir à l'aise avec la diversité et d'y voir un défi et un enrichissement pour l'environnement d'apprentissage plutôt qu'un problème. L'inclusion s'attache à offrir aux personnes handicapées (sur le plan physique, social et/ou affectif) des chances égales de participation au sein des structures d'enseignement ordinaire, dans toute la mesure du possible, tout en donnant la possibilité d'un choix personnel et en prévoyant une aide ou des infrastructures. **Source UNESCO, 2005.**

## 2.5. Revue documentaire

En revisitant la marche des systèmes éducatifs notamment dans le cadre de la prise en compte des enfants à besoins éducatifs spéciaux, on note un parcours sinueux, variable d'un pays à un autre. C'est pourquoi, force est de constater que chaque pays a son histoire propre dans la mise en place d'un système éducatif répondant aux besoins éducatifs de ses enfants. De ce fait, faire l'état de la question peut nous amener à voir quelques expériences, de par le monde, dignes d'intérêt tout en mettant l'accent sur le contexte sénégalais.

- **Pour la conceptualisation de l'inclusion, nécessité d'un dispositif de l'éducation inclusive**

Pour favoriser l'inclusion des enfants handicapés en milieu ordinaire, différents dispositifs peuvent être mis en place. Selon certains travaux réalisés dans ce domaine par l'UNESCO, il apparaît dans la définition du dispositif de l'éducation inclusive, quatre éléments essentiels qui occupent généralement une place importante dans la conceptualisation de l'inclusion<sup>3</sup> :

**L'inclusion intègre et valorise la diversité** en d'autres termes, l'inclusion doit être envisagée comme la recherche perpétuelle de meilleurs moyens de répondre à la diversité. Elle consiste à

<sup>3</sup> Principes directeurs pour l'inclusion : Assurer l'accès à « l'Éducation Pour Tous » UNESCO

apprendre comment vivre avec la différence et comment en tirer des leçons. On en vient ainsi à regarder les différences d'une manière plus positive, comme une incitation à favoriser l'apprentissage, chez les enfants comme chez les adultes.

**L'inclusion s'attache à identifier et à lever les obstacles**, d'où la nécessité de collecter, de réunir et d'évaluer les informations tirées de sources très variées en vue de planifier les améliorations des politiques et des pratiques. Il s'agit d'utiliser des éléments de nature diverse pour stimuler la créativité et la capacité à résoudre les problèmes.

**L'inclusion s'intéresse à la présence, à la participation et aux acquis de tous les élèves.** La « présence » s'applique ici au lieu où l'éducation est dispensée aux enfants, ainsi qu'à la fiabilité et à la ponctualité de leur fréquentation scolaire ; la « participation » renvoie à la qualité de ce qu'ils y vivent, et doit donc intégrer le point de vue des apprenants ; les « acquis », enfin, désignent les résultats de l'apprentissage sur l'ensemble du programme, et non pas seulement les résultats des tests ou examens.

**L'inclusion est un processus**, un processus permettant de garantir l'égalité des droits et des chances à l'éducation pour les enfants handicapés et les enfants vulnérables. C'est un processus qui a pour but l'accès, la participation et la réalisation d'une éducation pour tous.

**L'EDUCATION INCLUSIVE UNE RESPONSABILITE CONTRE TOUT RISQUE DE MARGINALISATION, D'EXCLUSION ET D'ECHEC SCOLAIRE :** *L'inclusion nécessite qu'une attention particulière soit accordée aux groupes d'apprenants susceptibles d'être exposés à un risque de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. C'est ainsi une responsabilité morale que de faire en sorte que les groupes statistiquement les plus « à risque » fassent l'objet d'un suivi attentif et que, si nécessaire, des mesures soient prises pour s'assurer de leur présence, de leur participation et de leurs acquis dans le système éducatif.*

- **L'éducation inclusive, l'affaire de tous !** L'exclusion a de multiples visages et facettes. Le point central de l'Education Inclusive est la collaboration entre tous les acteurs de l'éducation des enfants handicapés.
  - Le milieu ordinaire du système éducatif "général".: enseignants, directeurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques
  - Le milieu spécialisé : éducateurs spécialisés, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes
  - La santé : les médecins scolaires, les infirmières scolaires
  - La communauté : les parents, les associations
  - Le partenariat entre les différents acteurs peut prendre différentes formes : (i) Elaboration du projet éducatif individuel au handicap (ii) Echange autour des adaptations pédagogiques
  
- **L'utilité du soutien de l'éducation inclusive**, parce qu'elle :
  - Offre une éducation de proximité aux enfants handicapés
  - Améliore la qualité de l'éducation pour tous les enfants

- Est un moyen de lutter contre les discriminations basées sur le handicap
- Favorise une société plus tolérante à la diversité,
- S'inscrit dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées

#### L'inclusion, C'EST<sup>4</sup>

#### L'inclusion, CE N'EST PAS



- Bien accueillir la diversité
- Tenir compte de tous les apprenants, et ne pas cibler uniquement les exclus
- S'intéresser aux enfants scolarisés qui peuvent se sentir exclus
- Offrir un accès égal à l'éducation ou prendre certaines dispositions à l'intention de certaines catégories d'enfants, sans les exclure

- Réformer uniquement l'éducation spéciale, mais réformer le système éducatif tant formel que non formel
- Répondre seulement à la diversité, mais également améliorer la qualité de l'éducation pour tous les apprenants
- Des écoles spéciales, mais peut être un soutien supplémentaire apporté aux élèves au sein du système scolaire ordinaire
- Répondre aux besoins des seuls enfants vivant avec un handicap
- Répondre aux besoins d'un enfant au détriment d'un autre enfant

#### ▪ L'éducation inclusive, dans une école ordinaire avec un cadre organisationnel

Dans la préface du livre de Michel Dularme sur « l'inclusion en classe ordinaire des enfants à besoins éducatifs particuliers, proposition d'un cadre organisationnel », Gaétan Cousineau, Président de la Commission québécoise des droits de la Personne et des droits de la jeunesse, soulève le vaste mouvement pour une démocratisation universelle qui donne une place importante aux EBES handicapés et ayant des difficultés. Il importe de noter que l'école doit jouer un rôle fondamental dans l'apprentissage des règles de la vie en société et dans le processus d'intégration sociale des individus, rôle qu'elle a du mal à exercer de façon universelle. Ainsi, elle a basculé pour devenir fortement inégalitaire, ayant pour principale fonction de former l'élite et d'en assurer la reproduction. Dans un tel contexte, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage étaient la plupart du temps disqualifiés et donc, exclus du système régulier d'enseignement. Mais un vaste mouvement mondial de démocratisation de l'éducation a permis d'amorcer une mutation salutaire où les exigences mêmes de la scolarisation ont connu une véritable révolution : l'école accessible à tous, sans discrimination, et moyen le plus efficace pour la conquête des droits fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie.

En conséquence, l'ouverture de classes ordinaires aux EBES pour soutenir la volonté d'accroître la participation sociale des personnes handicapées et des personnes présentant des

<sup>4</sup> Principes directeurs pour l'inclusion : Assurer l'accès à « l'Education Pour Tous » UNESCO

Rapport de l'étude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)

difficultés d'adaptation ou d'apprentissage a été la voie royale pour assurer l'offre de services éducatifs destinés à ces élèves dans le cadre ordinaire d'enseignement. Cependant les services éducatifs offerts ont été inappropriés et ont de ce fait perturbé le fonctionnement de l'ensemble d'une classe.

Face à une telle situation qui vient compromettre les efforts consentis, la nécessité d'identifier les caractéristiques d'un modèle propre à assurer une inclusion réussie permet de dégager des pratiques porteuses de résultats prometteurs pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ainsi, s'est posée la proposition de modèle organisationnel, importante source d'inspiration pour élaborer des services éducatifs exempts de discrimination. Pour réaliser cet objectif, il importe que l'ensemble des acteurs du milieu scolaire se mobilise pour définir un modèle efficace d'organisation des services éducatifs destinés à ces élèves.

*Le modèle organisationnel de l'école ordinaire devrait tenir compte des aspects dynamiques d'une éducation en contexte d'hétérogénéité, c'est-à-dire dans une classe où cohabitent des élèves aux capacités et aux besoins variés.*

#### ▪ **La marche du système éducatif sénégalais vers l'éducation inclusive**

Au Sénégal, on s'est inscrit dans ce vaste mouvement mondial inspiré par Jomtien et Dakar 2000. Les expériences menées dans une vision d'éducation spéciale et intégrative portent sur les types de services éducatifs offerts à plusieurs niveaux. L'Institut national pour l'Education des Jeunes Aveugles de Thiès (INEFJA), dispense dans le cadre d'un enseignement élémentaire, un programme similaire aux autres écoles du pays en utilisant la méthode Braille pour ensuite intégrer ses élèves dans les collèges du moyen et au lycée. Ces enfants aveugles vivent en régime d'internat, isolés de leurs pairs. A Dakar, l'Etat sénégalais met en œuvre plusieurs expériences en faveur de l'enfance handicapée ou déshéritée. Ainsi, respectivement, le centre verbo tonal s'occupe des sourds et muets, le centre Talibou Dabo des enfants handicapés moteurs. Pour les enfants mineurs en situation difficile et ayant des altercations avec la justice, c'est plutôt une éducation dite spécialisée qui leur est offerte pour leur réinsertion sociale et de développement de leurs compétences scolaires et professionnelles.

En outre, les organisations de la société civile se lancent dans ce mouvement de prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux. A titre d'illustration, le centre Aminata Mbaye intervient en faveur des enfants déficients mentaux. Il est à noter dans le même sens que le CORIPH, organisation de la société civile, met en œuvre un projet de scolarisation et de suivi de cette cible handicapée dans la zone de la région naturelle de la Casamance. Le CORIPH s'est beaucoup investi dans le cadre de la prise en compte des enfants en situation d'handicap avec un suivi et un accompagnement dans leur trajectoire sociale et scolaire.

Au total, pour l'Etat comme pour les OSC, une éducation spécialisée ou spéciale est développée. Toutes ces offres initiées se développent dans des cadres qui isolent et par conséquent excluent ces enfants handicapés ou traînant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Fort de ce constat, la COSYDEP en partenariat avec ses partenaires stratégiques et d'exécution s'engage dans une démarche participative et solidaire pour la promotion de l'éducation inclusive. En passant concrètement aux actes, elle aborde le saut qualitatif en implantant le projet dans les écoles et classes ordinaires en vue de leur transformation et de leur adaptation aux exigences des besoins des enfants vivant avec le handicap ou vulnérables.

La banlieue de Dakar porteuse de caractéristiques proches de la population cible est investie dans une démarche pilote qui justifie l'échantillon de cinq écoles élémentaires dont une par IDEN. Au préalable, la mise à niveau des intervenants, enseignants, membres des OCB, encadreurs sur l'éducation inclusive devrait aider à une bonne entrée en matière.

## 2.6. Objectifs et résultats attendus

**Objectif général :** L'étude vise à contribuer à la mise à la disposition des acteurs des données fiables sur l'enfance handicapée dans les 5 zones cibles du projet en vue d'aider à la prise de décision dans le sens de l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage des enfants, garçons et filles, ayant des besoins éducatifs spéciaux.

### Objectifs spécifiques :

- Faire l'état des lieux de la population scolaire (filles et garçons) du sous secteur de l'élémentaire (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Dakar/Banlieue, Rufisque commune et Rufisque département).
- Déterminer le nombre d'enfants vivant avec un handicap se trouvant dans chaque école
- Déterminer le nombre d'enfants vivant avec un handicap et ne bénéficiant d'aucune offre éducative dans l'aire de recrutement des 5 écoles visées,
- Déterminer les poches de résistance à l'accès des enfants vivant avec un handicap à l'école et les causes véritables qui entourent cette résistance.
- Identifier les écoles à faibles résultats scolaires, notamment pour les enfants vivant avec un handicap en analysant aussi les causes de ces problèmes.
- Etablir la corrélation entre l'environnement scolaire et la prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux.
- Avoir des données de base crédibles sur la situation des enfants à besoins éducatifs spéciaux afin d'élaborer une stratégie d'intervention.

**Résultats attendus :** Le principal livrable de l'étude est un rapport:

- fournissant des informations statistiques crédibles sur l'enfance handicapée dans les zones cibles aux niveaux quantitatif et qualitatif;
- présentant une cartographie de la population scolaire des cinq écoles de la banlieue donnant des informations de départ permettant d'élaborer une stratégie efficace d'intervention et d'évaluer l'impact des actions prévues

## 2.7. Méthodologie

La méthodologie repose sur une démarche participative et collaborative mise en œuvre avec les partenaires de la COSYDEP. L'étude a pour principales cibles, les enfants du cycle élémentaire de la tranche d'âge 6 à 14 ans, EBES scolarisés et EBES non scolarisés habitant dans l'aire de recrutement des cinq écoles.

Dans ce cadre, l'échantillonnage, prédéterminé dans les TDR, vise en plus les acteurs Institutionnels en l'occurrence les enseignants et les directeurs d'écoles (Equipes pédagogiques des 5 écoles) au niveau communautaire, les IDEN au niveau départemental.

Les acteurs et partenaires sociaux concernés par l'étude sont les familles ayant un enfant vivant avec un handicap non scolarisé dans l'aire de recrutement, des associations de personnes vivant avec un handicap, l'association de Parents d'Elèves (APE), des ONG et OCB partenaires de l'école ou de la COSYDEP.

L'étude a été conduite selon la démarche comportant les étapes qui suivent :

**activité 1 : Réunion de briefing avec le GT – EI.** La rencontre de briefing a permis de valider la méthodologie détaillée de l'étude et de travailler étroitement sous la supervision du GT – EI qui doit veiller au respect des dispositions contenues dans les termes de référence ainsi qu'à l'exécution correcte et dans les délais de la mission.

**activité 2 : Revue Documentaire :** L'analyse documentaire et les entretiens préliminaires avec GT – EI ont permis de faire l'état de la question sur l'éducation inclusive de par le monde avec un accent sur les expériences en cours dans le contexte national.

**activité 3 : Conception d'outils d'enquête :** A cette étape, et sur la base des orientations retenues dans les termes de référence et des activités préliminaires, l'équipe a élaboré des outils de collecte de données. Ces outils ont porté sur des documents d'enquête pour les données statistiques, des questionnaires et des guides d'entretien pour l'analyse qualitative.... Les outils ont aidé à renseigner dans un premier l'existence ou non des données statistiques sur les EBES tant au plan national que régional et départemental. Ensuite, d'autres outils ont permis de faire le focus sur les EBES scolarisés dans les écoles visées, déclinés selon les cours, le sexe, le type de handicap et ce en relation avec les types d'offre éducative tout en tenant compte des tentatives d'adaptation avec l'environnement scolaire. En termes de rendement scolaire, le cas des EBES a été suivi. Quant aux EBES non scolarisés, leur détermination en quantité et leur spécification liée aux types de handicap a été renseigné par certains outils qui les ont positionnés dans l'aire des écoles en particulier les quartiers abritant ces établissements.

**activité 4 : Test et validation des outils d'enquête.** L'équipe d'enquête est constituée de dix (10) enquêteurs organisés en cinq (5) binômes. La présentation des outils et leur partage ont facilité la mise à niveau qui, suite à des discussions profondes ont aidé simultanément à les prétexter et en conséquence à leur validation sous l'égide du commanditaire.

**activité 5 : Les enquêtes de terrain:** Les enquêtes ont été conduites soit collectivement à l'occasion de réunions ouvertes, soit individuellement pendant des visites. Elles ont été faites dans chacune des zones (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département) pour une durée n'excédant pas cinq (5) jours. Au préalable, toutes les mesures ont été prises pour informer les différents acteurs concernés du calendrier des visites (nombre d'enquêteurs, approche binôme, période). Les écoles et classes pour les EBES scolarisés et les familles pour les EBES non scolarisés constituent les lieux importants où l'enquête s'est déroulée.

**activité 6 : Exploitation des données :** Le traitement des données s'est fait à partir de vérifications manuelles, la saisie, les contrôles de qualité et la production des tableaux de résultats. Les données quantitatives ont fait l'objet de tris à plat et de croisements. Concernant les données qualitatives, une analyse des contenus a été réalisée. La méthode de la triangulation a été utilisée pour l'exploitation de l'ensemble des informations fournies. L'option choisie est d'agréger les données des classes et des écoles pour refléter la banlieue à travers les cinq IDEN.

**activité 7 : Elaboration et présentation du rapport d'avancement :** Sur la base des informations recueillies et traitées, l'équipe de consultants a élaboré la première version de l'étude qui a présenté les principales conclusions retenues et les axes majeurs des besoins. Dans ce cadre, le consultant principal responsable de la rédaction du rapport, a été appuyé par l'équipe et le personnel d'enquête.

**activité 8 : Atelier de validation :** Un atelier, pour restituer les résultats obtenus, a été organisé par COSYDEP avec la participation d'acteurs et partenaires du projet. Un ensemble d'observations, de suggestions et propositions d'amélioration à intégrer ou à retrancher a été formulé par les parties prenantes de l'atelier.

**activité 9 : Elaboration du rapport final :** A la suite de l'étape 7, ce rapport définitif a été élaboré pour prendre en compte les résultats majeurs de l'étude, les problèmes rencontrés et les suggestions d'amélioration.

## 2.8. Difficultés rencontrées et stratégies de contournement

Les principales difficultés rencontrées sont présentées ci-dessous ainsi que certaines stratégies de contournement. On peut noter parmi celles-ci :

- La réticence en termes de refus catégorique des parents d'enfants vivant avec un handicap (sur les enfants non scolarisés) à être interviewés parce qu'ils n'aiment pas rendre public le handicap de leurs enfants.
- D'autres parents ont peur de libérer leurs enfants ayant un handicap pour être scolarisés à cause de nombreuses difficultés comme la violence juvénile, l'harcèlement sexuel, le mépris, les railleries, l'accès aux écoles...
- La recherche d'EBES non scolarisés dans des familles et dans un milieu ouvert non quadrillé et peu connu des enquêteurs n'a pas facilité l'enquête. Toutefois, l'engagement et la mobilité des enquêteurs, assistés par certains membres d'OCB de façon timide a atténué la contrainte.
- La période de l'enquête coïncidant avec la semaine de préparation et de tenue de l'examen de fin d'études élémentaires n'a pas permis de mobiliser facilement certains points focaux de l'IDEN (indisponibles pour la plupart) ainsi que le corps enseignant. Le consultant était dans l'obligation de faire l'étude à cette dernière étape de l'année faute de la renvoyer à l'année prochaine. Les risques de la période de lancement de l'étude au mois de juin trop proche de la fin de l'année ne semblent pas bien être analysés.
- Les préalables en matière de d'information anticipée auprès des directeurs d'école et des enseignants ainsi que d'une large diffusion auprès des OCB n'ont pas été réalisés dans les meilleures conditions de sorte que les enquêteurs ont travaillé en devanciers, ce qui ne devrait être.
- En revanche, la disponibilité de certaines données sur le lieu d'enquête (tableau des effectifs, des classes...) et le contact téléphonique ont été des modalités pratiques utilisées pour contourner ces difficultés. De même, l'implication de relais communautaire (les chefs de quartiers et les OSC) a permis de surmonter les contraintes dans l'identification des EBES non scolarisés dans l'aire de recrutement des cinq écoles..
- La durée de l'enquête pour cinq jours en vue d'investir les IDEN, écoles, classes et quartiers a été une limite objective pour une étude de cette portée et de cette envergure. L'approche du binôme adoptée allait dans le sens de minorer cette contrainte de temps.



Les résultats de l'étude compte tenu des objectifs poursuivis concernent quatre aspects fondamentaux à savoir : le niveau de prise en compte du handicap dans les statistiques au plan national, la situation au double plan quantitatif et qualitatif des EBES scolarisés, l'identification des EBES non scolarisés et les résistances observées et les stratégies d'amélioration de l'intervention sous forme de recommandations ciblées.

### 3.1. Situation nationale : niveau de prise en compte du handicap dans les statistiques

Les enquêtes développées dans le cadre de l'identification des enfants à besoins spéciaux dans les statistiques nationales ont concerné quatre structures dont leur mission traite de la question.

#### 3.1.1. Part de la population globale âgée de moins de 15 ans

L'Agence Nationale de la Démographie et des Statistiques (ANDS) renseigne que la population de notre cible est de 4.221.345 (- de 15 ans) soit 42,6% de la population. L'enseignement élémentaire compte 1.672.158 élèves dont 589.235 réside en milieu rural soit 35,1%.

#### 3.1.2. Part des handicapés au niveau national

Selon les résultats du recensement de 2002, le nombre de personnes handicapées est de 138798 sur une population totale de 9 855 338 soit 1,4%. Au Sénégal la catégorie des personnes handicapées<sup>5</sup> est répartie comme suit : 32,76 % de handicapés moteurs ; 16,60 % de handicapés visuels ; 50,64 % des autres catégories, notamment les sourds-muets, albinos, malades mentaux, hanséniens (lépreux lésionnels), etc. Les personnes vivant un handicap se trouvent généralement dans une situation de précarité et de dépendance. Ainsi, on note au niveau de ces personnes handicapées un cadre de vie inadéquat, une forte prévalence du chômage et un accès très difficile aux services sociaux de base.

#### 3.1.3. Pour l'Agence Nationale de la Démographie et des Statistiques

Le bureau des archives informe que l'ANDS ne dispose que de rapports généraux datant de 2002 et 2005 en ce sens. Toute cette documentation traite globalement de notre cible (6 à 14 ans). En termes de documents disponibles, on note : (i) Recensement général de la population et de l'habitat (2002), (ii) Caractéristique socio démographique de personnes handicapées. Les personnes vivant avec un handicap sont fortement marquées par l'analphabétisme, c'est -à-dire en termes simples, ne sachant ni lire, ni écrire dans une quelconque langue. Ainsi ¾ des personnes vivant avec un handicap sont des analphabètes contre 3/5 des personnes non handicapées. Liant l'analphabétisme à la pauvreté, ces données peuvent être valables pour traduire le niveau de ces derniers en matière de pauvreté. Dans le même ordre d'idées, l'accès des personnes vivant avec un handicap dans l'enseignement formel se présente comme suit : (i) 14,8% sont dans le cycle élémentaire et 4,7% dans le secondaire. Toute cette documentation fait essentiellement le point sur la répartition régionale des handicapés en comparaison avec les autres catégories d'enfants et selon le lieu de résidence, et ceci par sexe.

<sup>5</sup> Stratégie Nationale de Protection sociale et de gestion des risques 2005

Rapport de l'étude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)

### 3.1.4. Pour le Ministère de l'Education et les Inspections d'Académie et départementales

L'examen de l'annuaire statistique national de l'année scolaire (2010) du bureau des Statistiques scolaires et universitaires de la DPRE montre que le Ministère s'est plus préoccupé, dans le cadre de l'élémentaire, cycle visé par l'étude, à renseigner : (i) données générales (nombre d'écoles, de groupes pédagogiques, effectifs et de leur évolution), (ii) de la répartition des écoles selon le statut, l'étape, (iii) la répartition des groupes pédagogiques, (iv) les effectifs avec un niveau de désagrégation important tenant compte de, (v) les manuels, les locaux, le mobilier et les équipements scolaires, (vi) l'environnement scolaire, (vi) les enseignants et (vii) les examens et concours.

### 3.1.5. Pour le Conseil pour la Réadaptation et l'Intégration des Personnes Handicapées

Le CORIPH est une structure d'étude, de recherche et d'action mise en place depuis 1998. Il vise à informer, sensibiliser sur le handicap et les droits des personnes en situation d'handicap. Il contribue à la mise en place de projets et programmes inclusifs au niveau national.

Dans le cadre de la banlieue, Il dispose, pour Rufisque de données Statistiques récentes sur la situation des handicapés toutes catégories confondues de 2010 en cours d'exploitation. Mais pour Thiaroye, un répertoire comportant des données récentes sur des enfants en situation d'handicap visuel est annoncé. Tandis que pour Pikine, les données datant de plus de 10 ans. La grande difficulté est l'accès à ces données pour les exploiter et les rendre disponibles dans cette présente étude.

***La prise en compte du handicap dans les données nationales est quasiment nulle au niveau des Ministères en charge de l'Education et du BREDA. L'ANDS renseigne de façon globale. Le CORIPH, en tant qu'ONG a des données collectées mais non mises à disposition. Face à cette situation, la disponibilité de données relatives au handicap dans le cadre de l'éducation reste un défi majeur qui exige des efforts importants à consentir si on veut réussir une bonne planification de l'éducation inclusive fondée sur une maîtrise correcte de la demande, base d'une offre d'éducation pertinente.***

***Il apparaît de ce qui précède que le handicap n'est pas une problématique prise en compte dans le développement du système. Il ya une absence totale de statistiques malgré le discours et les interventions dans certains projets développés par des partenaires. La division des statistiques de la DPRE n'a pas à ce jour pris en compte cette dimension. Et pourtant l'EPT ne saurait être réalisée si cette frange reste encore marginalisée.***

## 3.2. Situation des EBES scolarisés dans les cinq écoles ciblées

### 3.2.1. Le poids des effectifs de la banlieue dans l'élémentaire

Tableau 1 Effectifs de l'élémentaire dans l'académie de Dakar en 2010

IDEN	Garçons	Filles	TotG+F
IDEN Almadies	12 469	13 392	25 861
IDEN Dakar Plateau	13 162	13 515	26 677
IDEN Grand Dakar	15 389	15 573	30 962
IDEN Guédiawaye	22 357	23 803	46 160
IDEN Keur Massar	19 865	20 651	40 516
IDEN Parcelles Assainies	23 338	24 622	47 960
IDEN Pikine	18 474	19 314	37 788
IDEN Rufisque Commune	15 093	15 232	30 325
IDEN Rufisque Département	15 671	15 644	31 315
IDEN Thiaroye	19 650	20 922	40 572
Total général	175 468	182 668	358 136

Source : DPPE : données annuaire statistique de 2010

Selon les statistiques de 2010 l'académie de Dakar compte, un effectif de 358 136 élèves au primaire dont 182 668 filles soit un indice de parité en faveur des filles est de l'ordre de 1.05. Cette tendance est observée dans la banlieue avec **186 160** élèves, soit 51.9% de la population scolaire de l'élémentaire dans la région et un indice de parité légèrement égal de l'ordre de 1. (0,98).

Tableau 2 : Effectif des élèves dans les 5 IDEN concernés par l'étude

IDEN	Garçons	Filles	Total
IDEN Guédiawaye	22 357	23 803	46 160
IDEN Pikine	18 474	19 314	37 788
IDEN Rufisque Commune	15 093	15 232	30 325
IDEN Rufisque Département	15 671	15 644	31 315
IDEN Thiaroye	19 650	20 922	40 572
Total	<b>91 245</b>	<b>94 915</b>	<b>186 160</b>

Source : DPPE : données annuaire statistique de 2010

Au regard de ces données, la banlieue est proportionnellement bien représentée, c'est-à-dire que le poids des effectifs de la banlieue est équilibré du point de vue quantitatif. Toutefois, du point de vue qualitatif, il cache des disparités de genre, des inégalités, des réalités

prégnantes liées au cadre de vie, au revenu par habitant, à l'accès aux services sociaux de base (éducation de base, santé, accès à l'eau potable, ...), aux zones inondées, à la sécurité et à la protection des enfants qui ne militent pas en faveur de conditions favorables à une éducation de qualité.

### 3.2.2. Situation générale des écoles visées par l'étude

L'étude a porté sur cinq (5) Inspections Départementales de l'Education nationale (IDEN) abritant chacune d'elle une école élémentaire de la banlieue dakaroise.

N°	IDEN	Ecole	Corps Enseignant					Effectif
			Ins	Ins A	MC	VE	NR	
1	Rufisque Commune	Ibra Seck	12				0	771
2	Thiaroye	Kr Mbaye Fall 1	5	4	1		1	809
3	Guédiawaye	Ndiarka Diagne	3	6			2	541
4	Pikine	Pikine 7/A	5	2	2	1	2	578
5	Rufisque Département	Sébiroute 1	5	3	1		3	528
			<b>30</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3227</b>

Les cinq écoles de la banlieue, sont implantées dans des zones où la pauvreté est ressentie différemment. Elles comptent **3227 élèves**, répartis entre **58 classes** pédagogiques, soit un ratio de 55 élèves par maître compte non tenu des classes à double flux. Ce ratio cache des disparités comprises entre 30 et 110 élèves par classe.

### 3.2.3. Situation des EBES : Aspects quantitatifs

	Effectif	EBES	% EBES
<b>Total Ibra Seck</b>	771	89	11,50%
<b>Total Sébiroute 1</b>	528	62	11,70%
<b>Total Ndiarka Diagne</b>	541	39	7,20%
<b>Total Kr Mbaye Fall 1</b>	911	43	5,30%
<b>Total Pikine 7/A</b>	578	64	11,10%
<b>Total Effectif</b>	<b>3329</b>	<b>297</b>	<b>8,92%</b>

Source Gracos / Etude EBES

Si les statistiques nationales renseignent que les handicapés représentent environ 17% de la population sénégalaise, il est noté que dans la banlieue et selon l'échantillon des 5 écoles dans les IDEN visées, les handicapés

scolarisés font 8,92%, donc un peu moins de 10%. Les IDEN de Rufisque Commune, de Rufisque département et de Pikine atteignent le seuil de 11% donc un peu plus de la moyenne de la banlieue.

**Effectifs des élèves à besoins spéciaux par âge et sexe :** Sur les **3329 élèves** recensés, on y retrouve **297 enfants** à besoins éducatifs spéciaux dont **150 Filles** et **147 Garçons**. Leur âge varie entre 6 et plus de 14 ans. La moyenne d'âge varie de 7 à 13ans. A partir du CE1, les EBES ont un retard d'une année d'étude.

Tableau 4: Effectif des EBES par tranche d'âge dans les 5 écoles

Filles	Nbre par âge	% par âge	Garçons	Nbre par âge	% par âge
F 6ans	3	2,0%	M 6ans	3	2,0%
F 7ans	9	6,0%	M 7ans	12	8,2%
F 8ans	12	8,0%	M 8ans	21	14,3%
F 9ans	23	15,3%	M 9	14	9,5%
F 10 ans	22	14,7%	M10ans	18	12,2%
F 11ans	20	13,3%	M 11ans	22	15,0%
F 12ans	24	16,0%	M 12ans	25	17,0%
F 13ans	24	16,0%	M 13ans	16	10,9%
F 14ans	11	7,3%	M 14ans	11	7,5%
F plus de 14ans	2	1,3%	M plus de 14ans	5	3,4%
F	150	100,0%	M	147	100,0%
<b>Moyenne d'âge par niveau</b>					
Moyenne CI	7				
Moyenne CP	8				
Moyenne CE1	10				
Moyenne CE2	11				
Moyenne CM1	12				
Moyenne CM2	13				

La parité des enfants handicapés est en faveur des filles avec 1.02 correspondant exactement et par coïncidence à l'indice national dans l'élémentaire.

Source Gracos / Etude EBES

### 3.2.4. Situation des EBES : Aspects qualitatifs

#### Situation sur le rendement interne

Tableau 5: Synthèse de la situation de rendement interne

SYNTHESE		Date : 21/06/2011								
Classe	Rendement interne									
	Redoublement			Abandon			Exclusion			
	G	T	%F	G	T	%F	G	T	%F	
CI	0	0		0	1	100%	0	0		
CP	7	14	50,0%	1	1	0%	0	0		
CE1	0	1	100,0%	0	0		0	0		
CE2	10	17	41,2%	0	0		0	1	100%	
CM1	0	0		2	2	0%	0	0		
CM2	6	9	33,3%	2	2	0%	0	0		
Total	23	41	43,9%	5	6	16,7%	0	1		

Source Gracos / Etude EBES

Redoublement : sur le 297 EBES recensés, 41 sont des redoublants soit 13,8%. Sur les 41 EBES, le taux de redoublant des filles est de l'ordre de 43,9% contre 56,1% chez les garçons. La tendance est plus marquée avec l'abandon dont 16,7% concernent les filles. Il apparait nettement qu'il y a chez les garçons plus de redoublement et d'abandon que chez les filles.

En outre, dans les classes de transition (CP, CE2 et CM2) les taux d'abandons sont dégressifs aux fins et à mesures qu'on quitte l'étape 1 vers l'étape 3.

## Handicap et environnement scolaire

Tableau 6: Situation de l'environnement scolaire dans la prise en charge de l'handicap

Ecole	PortEcole	EscalClas	Tableau Bancs	Organisation Classe
<b>KMbayFall</b>	Sans rampes	Sans rampes	Prise en charge des EBES	Prise en charge des EBES
<b>Sebi2</b>	Sans rampes	Sans rampes	Pas de disposition particulière.	Circulaire ou en rangee
<b>Nd Diagne</b>	Sans rampes	Sans rampes	Architecteur traditionnelle	Disposition classique
<b>Ibra seck</b>	Sans rampes	Sans rampes	Model traditionnel	En groupe
<b>Pikine 7A</b>	sans rampe et ensable	élèves et sans rampe	Disposition classique	Disposition en groupe

Source Gracos / Etude EBES

L'environnement scolaire est le cadre d'accueil des élèves. L'analyse des équipements est corrélé au handicap pour apprécier à quel niveau celui-ci est pris en compte. Pour le portail de l'école comme pour les escaliers, les salles de classe, il n'y a pas de rampes destinées aux handicapés. Cette absence de prise en compte, est observée avec les tables bancs et l'organisation des classes.

Tableau 7: Situation de l'environnement scolaire dans la prise en charge de l'handicap bis

Ecole	Toilette	Terrain sport	Matiriel Sport	Moyen Transport	Support Materiel Adapté
<b>KMbayFall</b>	Toilette séparée pas de rampes	Non	Neant	individuel	Néant
<b>Sebi2</b>	Toilette séparée pas de rampes	Cour recreation	Ballons	individuel	Néant
<b>NdDiagne</b>	pas de chaises anglaises	Non	Neant	individuel	Néant
<b>Ibra seck</b>	Toilette séparée pas de rampes	Non	Neant	individuel	Neant
<b>Pikine 7A</b>	Toilette séparée pas de rampes	Néant	Néant	non	Neant

Source Gracos / Etude EBES

Le constat est invariable avec les toilettes, le terrain et le matériel sportif, comme pour le moyen de transport totalement individuel donc à la charge des parents. Au total, l'environnement scolaire ne réunit pas les conditions favorables à une bonne prise en compte du handicap pour l'épanouissement des EBES. Le modèle demeure standard à l'image de l'enseignement conventionnel.

## Formation en Education inclusive dans ces écoles

Tableau 8: Situation des maitres formés en FEI

Ecole	Nbre maitres	FEI	% Maitres FEI
Nombre Ibra Seck	12	12	100,0%
Nombre Kr Mbaye Fall 1	11	10	90,9%
Nombre Ndiarka Diagne	11	10	90,9%
Nombre Pikine 7/A	12	12	100,0%
Nombre Sébiroute 1	12	12	92,3%
Source Gracos / Etude EBES	<b>58</b>	<b>56</b>	<b>94,9%</b>

La formation initiale des enseignants n'a pas pris en compte le handicap comme donnée fondamentale. Toutefois, le projet, dans son processus d'implantation, a assuré la formation en éducation inclusive. 95% des enseignants des 5 écoles ont bénéficié de cette formation. Parmi les **58 maîtres** composés de **33**

**Femmes et 25 Hommes, 94,9%** de ces maîtres ont subi une formation en Education Inclusive.

## Typologie du handicap



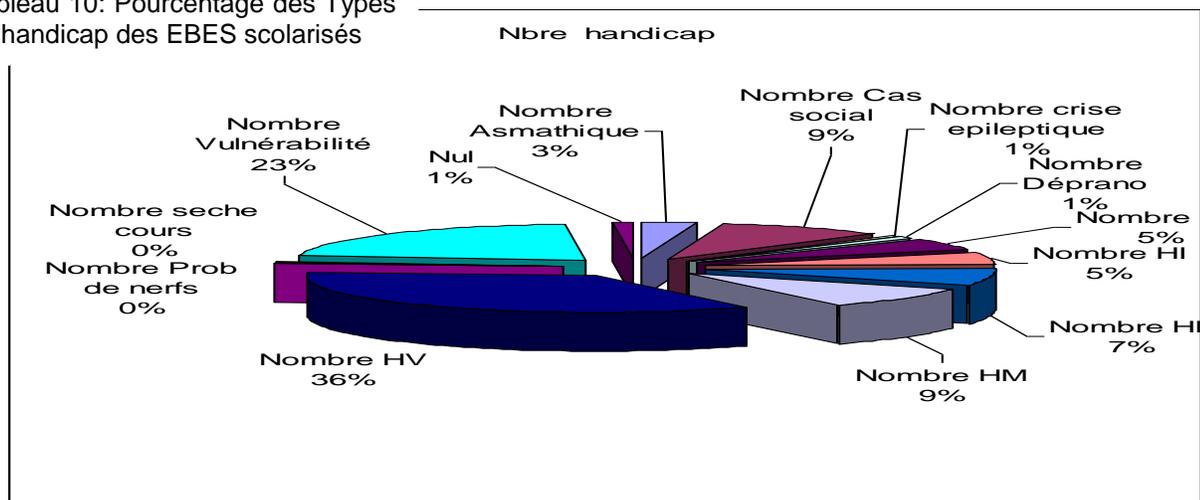
Types de handicap	Nbre handicap
Nombre Asmathique	9
Nombre Cas social	28
Nombre crise epileptique	2
Nombre Déprano	2
Nombre Handicape Auditif (HA)	16
Nombre Handicape Intellectuel (HI)	16
Nombre Handicape Langagier (HL)	22
Nombre Handicape Moteur (HM)	28
Nombre Handicape Visuel (HV)	104
Nombre Prob de nerfs	1
Nombre seche cours	1
Nombre Vulnérabilité	65
Nul	3
<b>Nbval</b>	<b>297</b>

Source Gracos / Etude EBES

**S.D :** est une fille de 13ans selon ses papiers mais en réalité elle doit en avoir 18, elle est en classe de CM2A. Elle souffre de troubles mentaux (épilepsie) et quand elle pique une crise elle devient très agressive. Une fois sa maitresse était absente. Une de ses collaboratrices tenait la classe, S.D piqua une crise et se rua vers la maitresse, l'empoigna par le col en essayant de l'étrangler ; il a fallu l'assistance des autres enseignants pour la débarrasser de la maitresse. Il lui arrive souvent de s'absenter pour au moins (05) cinq jours après ces crises, mais malgré son état de santé handicapant elle se débrouille bien en classe.

**A l'école, les EBES traînent davantage des types de handicap dit léger. En général, les cas rencontrés. c'est des « mono handicaps».**

Tableau 10: Pourcentage des Types de handicap des EBES scolarisés



Le type de handicap le plus fréquent chez les EBES est le handicap visuel avec 35%. Il est suivi de « vulnérabilité » avec 30,33%. Cette notion recouvre une réalité complexe et trop générale de sorte qu'elle peut être comprise comme un fourre-tout où l'on retrouve entre autres, la pauvreté et les cas sociaux. Les autres types arrivent avec le handicap Moteur (9,4), le handicap Langagier (7,4%), le handicap Auditif et Intellectuel avec chacun 5,4%. Cette typologie montre une pluralité de cas de handicap et en particulier de maladies comme l'asmathe (3%) la drépanocytose, les crises épileptiques et des problèmes de nerfs en dessous de 0%.

- Pour l'école Pikine 7A, les EBES représentent 12% de l'effectif total. Sur 71 EBES recensés au niveau de Pikine 7A, 38% sont des filles avec une forte présence des enfants vivant avec un handicap visuel 38% suivi du handicap Langagier 18%.
- Au niveau de l'Ecole Keur Mbaye Fall, sur l'effectif total, 1, 5% sont des EBES soit 49 EBES, dont 47% de filles, avec une très forte domination d'enfant vivant avec un handicap visuel soit 30 sur 49 soit 61,2%.
- A l'école Ndiarka Ndiagne, les EBES représentent 8% de l'effectif total de l'école. 51% des EBES sont des filles. Deux types d'handicap caractérisent principalement les EBES, handicap visuel 41% et autres 41%.
- Pour Ibra SECK, sur 790 élèves 64 sont identifiés comme des EBES soit 8% de l'effectif. 63% des EBES sont des filles. 62,5 des EBES vivent avec un handicap visuel.
- A l'école Sébiroute, sur 528 élèves recensés 62 sont des EBES soit 12% de l'effectif. 40% des EBES sont des filles et 24% des EBES sont des handicaps visuels et 28 sur 42% sont classés autres en lien avec l'extrême pauvreté.

### Type d'éducation offerte / Pratique de classe

Tableau 11: les types d'éducation offerte – (TEO) aux EBES

	TEO	% par type
<b>Nbval</b>	<b>130</b>	
Nombre convoc vaine parents	2	1,5%
Nombre Education inclusive	21	0,8%
Nombre faire parler en classe	2	1,5%
Nombre Faire participer en classe	9	3,8%
Nombre Intégration après formation	2	1,5%
Nombre intégration dans le groupe+ aidé par ses parents	21	0,8%
Nombre Intégration en les plaçant devant	16	12,3%
Nombre le laisser s'exprimer	1	0,8%
Nombre motivation et responsabilisation	1	0,8%
Nombre Parler fort avec lui	2	1,5%
Nombre pas d'eps	2	1,5%
Nombre placé devant	22	3,1%
Nombre renforcement+ cours d'appui	8	4,6%
Nombre Responsabilisation avec les meilleurs	1	0,8%
Nombre s'épanouit avec le sport	1	0,8%
Nombre soutien	5	3,8%
Nombre travail manuel et exercice d'écriture	1	0,8%
Nombre éducation classique	19	14,6%

Source Gracos / Etude EBES

En ce qui concerne le type d'éducation offerte, le taux de réponse est faible, il est de 43,8%. La réponse la plus fréquente est "éducation classique" (14,6%) et elle est donnée à tous les types de handicap. Elle est suivie par "placé devant" (16,9%) donc pour les cas de handicap visuel pour se rapprocher du tableau, "éducation inclusive" (16,2%), "faire participer en classe" (8,5%) et suivent les autres items avec des % faibles. En corrélant le "Type handicap" et le "Type d'éducation", on peut en déduire que la relation entre ces deux notions n'est pas totalement maîtrisée par les enseignants. Bien que

94,9% des maîtres disent avoir reçu une formation en éducation inclusive, il ressort qu'il nécessite de les former sur des concepts et des pratiques de classe et d'éducation mieux définis et contextualisés.

Tableau 12: Type Education par école	
Nombre Ibra Seck	26
Nombre Kr Mbaye Fall 1	26
Nombre Ndiarka Diagne	36
Nombre Pikine 7/A	20
Nombre Sébiroute 1	22
<b>Nbval</b>	<b>130</b>

Source Gracos / Etude EBES

Sur les 130 réponses obtenues sur les offres en éducation inclusive, les tendances s'observent ainsi : (i) A Guédiawaye, l'effort d'éducation inclusive est mieux ressenti. (ii) Suivent Rufisque Commune et Thiaroye. (iii) Enfin, Pikine et Rufisque département restent en peloton de queue. Les offres d'éducation inclusive ne sont pas proportionnellement données en rapport avec l'acuité du handicap dans les IDEN prises individuellement.

***L'offre d'éducation inclusive ne peut se résumer au bricolage, à la débrouillardise pédagogique. Quand le handicap tape avec insistance à la porte de l'école, l'exigence de muter se pose avec acuité pour une EQPT.***

### 3.3. Situation des enfants à besoins éducatifs non scolarisés

#### 3.3.1. Enfants à besoins éducatifs spéciaux Non scolarisés: Aspects quantitatifs

##### ☞ EBES Non scolarisés recensés

Le recensement effectué dans une démarche de porte à porte pendant la courte durée de l'enquête a permis d'identifier et de localiser 74 enfants à besoins éducatifs spéciaux non scolarisés. A première vue, la moisson n'est pas abondante comparée au nombre d'EBES scolarisés. Mais les raisons évoquées par les enquêteurs montrent que les parents cachent les enfants handicapés ; le handicap étant perçu comme une fatalité, une honte, un sort malheureux. (i) **Enfants à besoins éducatifs spéciaux selon le sexe** : Selon le sexe, on compte 30 filles contre 44 garçons, soit un indice de parité en défaveur des filles de l'ordre de 0.40, ce qui est en deçà l'indice national. (ii) **Enfants à besoins spéciaux selon l'âge** : L'âge des EBES non scolarisés est compris entre 5 et 18 ans. Les 7-14 ans qui sont dans la fourchette de l'élémentaire sont largement majoritaires, confirmant une fois de plus l'existence de poches de résistance.

Le recensement a permis d'identifier des enfants âgés de 6 à 14 ans. Parmi eux, certains ont des besoins éducatifs spéciaux et sont dans l'école Keur Mbaye Fall I. Cependant d'autres sont dans la rue et souhaitent fréquenter l'école. C'est le cas des enfants ci-dessous, respectivement : A. C (sur la chaise), T. D. et M. D. S.



**A. C.** est un jeune de 11 ans qui depuis sa naissance est victime de maladies incessantes. C'est ce qui a fragilisé ses membres inférieurs et a occasionné son handicap moteur. Malgré cela, il est désireux d'étudier pour s'instruire et avoir un niveau intellectuel comme ses amis. Mais sa maman considère cela impossible car il ne trouverait pas de soutien qui pourrait l'aider constamment pour se déplacer ou aller aux toilettes.

**T. B. D.** est une déficiente mentale âgée de 10 ans. Elle souffre de nombreux problèmes pour s'insérer à l'école ordinaire publique. En plus de l'handicap intellectuel, elle a des problèmes d'articulation linguistique qu'on peut décrire par un zozo ou zézaiement sourd. Néanmoins, sa mère est toujours désireuse de l'envoyer à l'école française ou franco-islamique. Malheureusement, elle n'a jamais essayé de le faire à force de douter et de craindre la risée, la violence juvénile, l'harcèlement sexuel, la déperdition...

**M. D. S.** articule presque clairement et n'a pas de signes spécifiques qui pourraient amener ses camarades à la prendre pour une risée ou la marginaliser. Mais le problème avec elle, c'est sa déficience intellectuelle qui ne rassure pas les parents car elle peut se perdre à tout moment. Que faut-il faire pour assurer un va-et-vient correct qui la protégerait d'une déperdition dans la rue? Elle a manqué de s'instruire pour rester soudée à sa famille.

### 3.3.2. Enfants à besoins éducatifs spéciaux non scolarisés: Aspects qualitatifs

#### ☞ Enfants à besoins spéciaux selon l'aire de recrutement des cinq écoles

- **Pour l'École Ibre SECK**, vingt sept (27) EBES non scolarisés ont été identifiés dans les quartiers environnant qui constituant l'aire de recrutement à savoir : Dioga Cherif, CampMarch, Fass, Diorga, Colobane 2 , Colobane soccocim, Colobane soccocim, Keury souf, Arafat 1 Thiawlene, Gouye mouride, Ndargou ndao, Nimzatt, Ndargou ndao. Sur le nombre total seize (16) sont des filles soit 59,25% et 11 garçons se situant de la tranché d'âge 5 à 16 ans. 88% EBES identifiés sont non scolarisé, seul 12% ont une fois été à l'école donc déscolarisés Tous les EBES sont atteints de handicap lourd. Sur les 27 EBES 20 souffrent d'un mono handicap, soit 74%. Les catégories de handicap sont réparties comme suit : 51% handicap moteur ; 22% handicap visuel (aveugle) et 22% handicap langagier.

Tableau 13: EBES non scolarisés de l'espace de l'école Ibra SECK

Sexe	Age	Nonscol	Descol	TypeHandi	Localite	NiveauParents	TailleFam
F	9	oui		HM	Dioga Cherif	Non instruit	12
F	14		Oui	HM	CampMarch	Instruit	10
G	7	oui		HV	Fass	Père instruit	6
F	15	oui		HL	Diorga ch	Non instruit	nombreux
F	8		Oui	HV	Colobane 2 nord	Non instruit	nombreux
F	15		Oui	HM	Colobane soccocim	Non instruit	nombreux
F	16	oui		HM, HL,HI	Colobane soccocim	Père instruit retraite	8
G	11	oui		HM,HL	Keury souf	Non instruit	nombreux
F	16	oui		HM	Arafat 1	Père instruit	7
G	14	oui		HI,HA	Thiawlene	Instruit	nombreux
F	7	oui		HM	Gouye mouride	Père instruit	15
F	10	oui		HV	Gouye mouride	Non instruit	nombreux
G	5	oui		HM	Gouye mouride	Mere instruit	5
F	5	oui		HA,HL	Thiawlene	Instruit	5
G	6	oui		HV	Thiawlene	Instruit	6
F	10	oui		HV	Thiawlene	Instruit	5
G	12	oui		HV	Thiawlene	Mere instruit	6
G	13	oui		HM	Thiawlene	Instruit	6
F	7	oui		HM	Thiawlene	Instruit	4
G	5	oui		HM	Thiawlene	Instruit	4
F	9	oui		HI	Gouye mouride	Instruit	nombreux
G	12	oui		HI	Gouye mouride	Instruit	Nombreux
G	8	oui		HI	Colobane	Mere instruit	Nombreux
F	6	oui		HL,HM	Ndargou ndao	NR	NR
F	9	oui		HL,HM	Nimzatt	NR	NR
F	8	oui		HA,HM,HL	Ndargou ndao	NR	NR
G	8	oui		HL	Colobane 2	Instruit	nombreux

Source Gracos / Etude EBES

- **Pour l'école Ndiarka Diagne :** vingt sept (27) EBES identifiés dans les quartiers de recrutement de Dangou Sud, Dangou Miname, Colobane 1, Diorga Cherif, Colobane 1, Guendel, Dangou Nord, Dangou, Diamaguene, Guendel2, Santhiaba, Santhiaba, Keury Souf, Keury Kao(Bloc) et Champ de course. Sur les 27 EBES, dix neuf (19) sont des garçons soit 70% et huit (8) des filles pour 29%. 88% des EBES souffrent de mono handicap lourd avec 40% de handicap moteur, 37% handicap langagier et 18% de handicap auditif. 98% des EBES sont non scolarisés.

Tableau 14: EBES non scolarisés dans l'aire de recrutement de l'école Ndiarka Diagne

Sexe	Age	Nonscol	Descol	TypeHandi	Localite	NiveauParents	TailleFam
G	9ans	Oui		HL	Dangou Sud		nombreux
G	8ans	Oui		HM	Dangou Miname	NR	10
F	9ans	Oui		HM	Colobane 1	NR	8
F	8ans	Oui		HL	Diorga Cherif	NR	12
G	6ans	Oui		HL	Diorga Cherif	NR	nombreux
G	9ans	Oui		HA	Colobane 1	NR	nombreux
F	7ans	Oui		HM	Guendel	NR	8
G	11ans		Oui	HM	Dangou Nord	NR	nombreux
G	NR	Oui		HM	Dangou	NR	7
G	10ans	Oui		HA	Diamaguene	NR	nombreux
G	9ans	Oui	Oui	HL	NR	NR	15
G	7ans	Oui		HA	Guendel2	NR	nombreux
G	14ans	Oui		HM	Dangou Nord	NR	4
G	14ans	Oui		HV	Dangou Nord	NR	7
F	7ans	Oui		HM	Dangou Nord	NR	6
G	9ans	Oui		HL	Diamaguene	NR	5
G	14ans	Oui		HL	Santhiaba	NR	5
F	6ans	Oui		HM	Guendel	NR	6
F	15ans	Oui		HA	Santhiaba	NR	4
G	13ans	Oui		HM	Guendel	NR	9
F	12ans	Oui		HA	Dangou	NR	NR
G	NR	Oui		HV	Keury Souf	NR	nombreux
F	12ans	Oui		HM-HA	Keury Kao(Bloc)	NR	
G	NR	Oui		HL-HI	Dangou Nord	NR	NR
G	11ans	Oui		HL	Diamaguene	NR	nombreux
G	8ans	Oui		HL	Champ de course	NR	NR
G	10ans	Oui		HL-HM	Dangou Sud	NR	4

Source Gracos / Etude EBES

- **Pour l'école Pikine 7A.** Le nombre des EBES identifiés est resté très faible ; ceci peut être mis en liant avec les difficultés rencontrées pour identifier et interviewer la cible. Toutefois sur la base des quatre (4) EBES de tranche d'âge 8 à 11ans, les 3 sont des filles, trois (3) sont atteints de handicap visuel qui sont localisés à Pikine Est et tous non scolarisés. Ils sont membres d'une famille nombreuses (plus de 10 enfants) avec des parents instruits (sachant lire et écrire leur nom au moins).

Sexe	Age	Nonscol	Descol	Type d'handicap	Localite	Niveau Parents	TailleFam
F	08ans	Oui	Non Scolarisé	mongole	Pikine Est	Non inscrit	nombreux
G	11	Oui	Non Scolarisé	HV	Pikine Est	instruit	nombreux
F	08	Oui	Non Scolarisé	HV	Pikine Est	instruit	nombreux
F	08	Oui	Non Scolarisé	HV	Pikine Est	instruit	

Source Gracos / Etude EBES

- **Pour L'école SEBI ROUTE.** Les EBES non scolarisés sont au nombre de six dont 5 garçons de tranche d'âge 9 à 11 ans. Les catégories de handicap sont type intellectuel avec trois mongoles. Ils sont localisés dans les quartiers de sebi route et sebi escale qui sont constitue l'aire de recrutement de l'école. 4 sur les 6 EBES identifiés sont non scolarisés et ayant des parents instruits (sachant lire et écrire).

Sexe	Age	Nonscol	Descol	Type d'handicap	Localite	Niveau Parents	Taille Famille
F	11 ans	Oui		HM, HI	Sebi route	Non instruit	5
M	15 ans	Oui		Mongole	Sébi Escale	instruit	nombreuse
M	09 ans	Oui		Mongole	Sébi Escale	instruit	3
M	09	Oui		Mongole	Sébi Escale	instruit	5
M	5 ans	Oui		HM, HL	Sébi Escale	instruit	7
M	9 ans			HM, HI	Sébi Escale	Non instruit	nombreuse

Source Gracos / Etude EBES

- **Pour l'école KEUR MBAYE FALL :** Dans l'aire de recrutement de l'école Keur MBAYE qui polarise Darou Salam 1, Beau Séjour, Seydou N. Tall, Dall Jam, Camb 1, Darou Salam, Médinatl Firdaws, dix (10) EBES ont été identifiés dont sept (7) garçons et trois (3) filles. Les types de handicap sont 5 handicaps intellectuels, 4 handicaps moteurs et 2 handicaps langagiers. Ils appartiennent tous à de famille nombreuses (plus de 10 enfants) dont sept (7) des EBES ont des parents instruits.

Sexe	Age	Nonscol	Descol	Type d'handi	Localité	Niveau parent	Taille famille
G	11	Oui		HM.	Darou Salam 1	Instruit	nombreuse
F	10	Oui		HI et HL	Beau Séjour	Instruit	nombreuse
F	11	Oui		HI	Seydou N. Tall	Instruit	nombreuse
G	14	Oui		HM.	Seydou N. Tall	Non instruit	
F	10	Oui		HI.	Dall Jam	Instruit	nombreuse
G	14		oui	HI.	Camb 1	Non instruit	
G	6	Oui		HM.	Darou Salam rue 10	Instruit	nombreuse
G	14	Oui	Oui	HL.	Médinatl Firdaws	Instruit	nombreuse
G	11	Oui		HM.	Camb 1	instruit	nombreuse
G	14	Oui		H I.	Darou Salam	Non instruit	nombreuse

Source Gracos / Etude EBES

## ☞ Enfants à besoins spéciaux selon le type de handicap.

Les enfants handicapés sont souvent marginalisés. Ils sont exclus des jeux traditionnels, leur accès aux appareillages et aux prothèses est très limité et le manque d'équipements et de pédagogie adaptée à leurs besoins est criard en termes :

- **Enfants à besoins éducatifs spéciaux à handicap unique :** Sur les 74 EBES non scolarisés identifiés dans l'espace des 5 écoles, 61 vivent avec un seul handicap, soit 82 %. Les handicaps les plus fréquents sont ainsi répartis. Le Handicap Moteur est le fréquent 23/74 soit 31%; en dehors des cas d'accident, il a pour cause la poliomyélite par défaut de respect de vaccination pendant la petite enfance d'où une responsabilité familiale dans la plupart des cas. Le Handicap visuel 16,21% qui sont tous des aveugles. Le handicap langagier 12% et le handicap intellectuel 9,45%.

Tableau 18: EBES non scolarisés à handicap unique

Types	Nbre
HM	23
HV	12
H L	9
H A	5
H I	7
mongole	4
IMC6	1
Total	61

**G. S. :** est une fille mongole âgée de 08ans habitant la commune d'arrondissement de Pikine Est. Issue d'une famille à revenu très précaire, ses parents n'ayant aucun espoir sur elle, ne l'ont pas inscrite à l'école .Mais le plus grave est que son papa est conseiller municipal dans la commune et



que ne dispose pas de document d'état civil et pourtant elle paraît être un enfant très intelligent .Elle demande souvent à aller à l'école mais ses parents croient qu'elle sera difficile à maîtriser pour les enseignants car elle est très turbulente. Et pourtant son désir d'aller à l'école est réel, il a fallu lui promettre qu'elle y ira l'année prochaine pour qu'elle accepte d'être prise en photo car elle n'accepte jamais les photos.

- **Enfants à besoins éducatifs spéciaux à deux ou plusieurs handicaps :** Sur les EBES, 13 vivent à la fois avec 2 ou plusieurs handicaps, soit 20%. Le handicap « pluriel » ou « poly handicap » est marqué par deux principaux cas. Certains EBES vivent en même temps avec deux handicaps marqués par 6 types qui se présentent comme suit : (i) HM,HL :4 , (ii) HM,HI :3 , (iii) HI,HA :1 , (iv) HA,HL :1, (v) HMHA :1, (vi) H AHL :1. Les autres vivent à la fois avec trois handicaps: (i) HA HM HL : 1 (ii) HM, HL, HI : 1. Les filles vivent le poly handicap comme les garçons. Dans le poly handicap, on note que le HM est le fréquent chez les EBES suivi du HL et du HA. Cette situation s'observe avec les trois handicaps. Le HI est un type assez inquiétant pour parents et enseignants du fait des limites qu'il porte dans un domaine d'acquisition de connaissances et de compétences. Au total, le poly handicap ou le handicap dit lourd est un cas de figure intéressant. Il appelle l'analyse de spécialistes pour mieux qualifier et caractériser l'EBES vivant avec ces handicaps.

**Les handicaps dits lourds sont plus identifiés chez les EBES non scolarisés. Le « poly handicap » est plus présent chez eux. Face au poly handicap, l'intervention mériterait d'être renforcée par une équipe pluridisciplinaire.**

<sup>6</sup> Infirmité motrice cérébrale

## ☞ EBES non scolarisés selon le milieu familial

La situation du handicap en rapport avec la famille s'analyse à partir de la taille et du niveau d'instruction.

- **Taille de la famille :** Sur les 74 EBES non scolarisés, 59 sont renseignés dont 39 habitent dans des familles nombreuses regroupant plus de 10 personnes, soit 52.70%. Avec 39 qui représentent presque la moitié des EBES non scolarisés, il est possible de dire également, le handicap ne se retrouve pas en majorité dans les familles nombreuses.
- **Niveau d'instruction :** Selon le niveau d'instruction, seuls 37 sont bien renseignés dont 25 parents instruits, soit 67.56% contre 13 non instruits. En relativisant cette situation, on peut considérer que le handicap n'est pas seulement le lot des familles analphabètes.



### **A. N.**

*Anna Ngom est une fille de 11 ans issue d'une famille modeste. Son père, un ancien gendarme décédé et sa mère, une vendeuse de fruit à Diamniadio. Anna vit avec sa mère. Trois de ses sœurs et un frère sont tous scolarisés. La petite Anna est un polyhandicapé. Elle est handicapée moteur, handicapée de locution et avec un retard mental. A. Ngom est une fille souriante très aimée par sa famille et par le voisinage. Avant la mort de son père, elle a été internée dans un centre de rééducation à Ndiagagnao. Le quartier où réside Anna est un peu éloigné de l'école sebi-route1. C'est un nouveau quartier situé derrière la nationale à droite en venant de Diamniadio. La famille de A. Ngom voudrait bien amener la fille à l'école Sebi-route pour rejoindre sa jeune sœur et son grand frère.*

## ☞ EBES non scolarisés selon la vulnérabilité

L'enquête a révélé plusieurs enfants particulièrement vulnérables du fait de déficits (de droit, de pouvoir, de capacité physique et économique,) liés à l'âge, au sexe, à des handicaps, à la précarité des cadres de vie ou une combinaison de deux ou de plusieurs de ces déficits.



### **N. L**

*Agé de 09 ans aujourd'hui, ce fils de chauffeur et d'une ménagère non instruit est un handicapé des membres supérieurs doublé d'un retard mental. N. Loucar fils de Mayip et de F Ndao est un enfant très sage. La grande maison familiale où il habite près de l'école sebi-route 1 regroupe plusieurs petites familles. Le père depuis la naissance de Ndery a tenté de le soigner. Après plusieurs tentatives, il décida de s'en remettre à Dieu et espéra qu'un jour son N. Loucar recevra des soins adéquats et une éducation appropriée.*

Au-delà des niveaux généraux de pauvreté, il existe plusieurs populations particulièrement vulnérables. Ces groupes proviennent souvent de zones rurales ou sont dans de plus grandes situations de risque en vertu du fait qu'ils vivent dans les zones rurales. Parmi eux: Orphelins : Neuf pour cent des enfants sénégalais âgés de 0 à 14 sont orphelins et 10 pour cent des enfants de 5 à 14 ans sont confiés (non-orphelins mais vivant dans des un ménage distinct de celui de leurs parents). Les enfants qui ont perdu leurs deux parents ont six points de pourcentage de moins de probabilité d'être scolarisés à temps plein et les orphelins d'un seul parent 3 points de moins. Les filles, orphelines sont davantage exposées à abandonner leur scolarité.

Enfants en situations dangereuses ou d'exploitation : Selon diverses enquêtes et estimations du gouvernement, environ 400 000 enfants âgés de 6 à 18 ans sont exposés à des situations dangereuses ou d'exploitation :

100 000 enfants de familles onéreuses travaillent dans l'agriculture, la pêche et l'élevage,  
30 000 garçons impliqués dans des activités artisanales et du secteur privé,  
50 000 filles (de 6 à 18) employées en tant que domestiques, la plupart provenant des zones rurales défavorisées.

100 000 enfants (talibés) vivant loin de leur famille, la plupart dans des écoles coraniques ou *daara*. Un sous-ensemble d'entre eux mendie dans les rues durant de longues heures et ne reçoit guère d'enseignement.

100 000 dans des situations extrêmes : enfants des rues, sexuellement exploités en conflit avec la loi.

Handicapés : On estime à 140 000 le nombre de personnes handicapées au Sénégal. Les handicapés des zones rurales ont une plus grande probabilité d'être pauvres et ont peu accès à des équipements ou des formations spécialisées.

Sources : "Etude sur la pratique du trafic de personnes au Sénégal" par B. Moens et al., pour l'USAID; "Enfants et leur vulnérabilité : Sénégal". L. Guarcello, S. Lyon, F. Rosati,; Sénégal ESAM II; MFSSD Lettre de Politique sectorielle.



### **M. N.**

*La maison du grand-père maternel où réside M. Ndiaye est à côté de maisons de l'école Sebi-route1. Pourtant M. Ndiaye ne fréquente pas cet établissement public. M. Ndiaye habite chez ce grand-père qu'on appelle affectueusement marne. I. Ngom s'occupe de notre bonhomme, fils de sa fille, marié à un menuisier du nom de Assane Ndiaye. La famille Ndiaye qui ne vit pas dans le même quartier, compte deux autres enfants, un garçon répondant au nom de Amadou Ndiaye âgé de 09 ans qui ne va pas à l'école et une fille qui étudie dans le collège de la localité. M. Ndiaye traîne un handicap des membres inférieurs et supérieurs. Le langage pas très clair M. Ndiaye très jovial aime la lutte et est très connu dans milieu. Son grand-père s'occupe bien de lui et voudrais bien voir son petit fils fréquenter l'école de son quartier pour étudier.*

## 3.4. Stratégie d'amélioration de l'intervention.

### 3.4.1. Nécessité d'une meilleure maîtrise de la demande des EBES dans les statistiques

#### Pour le Ministère de l'Education

- **Instaurer une pratique de collecte et de traitement de données liée au handicap :** Au regard de l'absence de données liées au handicap dans les statistiques du Ministère de l'éducation tant au niveau national que local, le vide doit être comblé. La campagne de collecte doit être revue et intégrer le handicap notamment dans le préscolaire et l'élémentaire sans oublier les écoles communautaires de base qui reçoivent les enfants déscolarisés ou non scolarisés âgés de 9 à 14 ans.
- **Intégrer et prendre en compte le handicap dans les documents administratifs** La prise en compte du handicap doit figurer dorénavant dans les documents administratifs notamment le registre matricule de l'école, la fiche scolaire de l'élève ; la liste nominative de la classe. Autant l'indice de parité est calculé dans le TBS et le taux d'admission en CI, il est nécessaire que le pourcentage d'enfants handicapés soit renseigné et agrégé jusqu'au niveau national. Dans le même sens, en matière de rendement interne, la part des élèves handicapés doit être déterminée (abandon, redoublement, achèvement, transition, etc.). Cette logique doit être observée dans les évaluations standardisées et les examens de fin de cycle.
- **Assurer la mobilité et l'accessibilité aux écoles publiques.** Le Code de la construction a intégré des dispositions en faveur des personnes vivant avec un handicap. En effet, l'article 111-6 de ce code stipule que : « les dispositions architecturales et les aménagements des bâtiments servant d'habitation collective ou destinés à abriter des travailleurs, les édifices publics destinés à la formation, notamment les locaux scolaires, universitaires et établissements sanitaires doivent être conformes aux normes de constructions accessibles aux personnes handicapées. » Cette disposition n'est pas mise en œuvre. Les actions à mener concerneront les textes complémentaires à prendre et les mesures d'accompagnement pour assurer l'application notamment l'appui aux associations de promotion des personnes handicapées pour assurer le suivi et les fonctions de sentinelles.
- **Promouvoir la motivation.** En termes de motivation, on peut penser (ii) au prix du meilleur établissement (de la meilleure IDEN) ayant réalisé le plus grand score d'inscrits handicapés au CI ; (ii) amener toutes les collectivités locales à mettre en œuvre des projet d'éducation inclusive; (iii) mobiliser au niveau local les organisations de personnes vivants avec un handicap pour le suivi et l'évaluation du programme national de plaidoyer ; (iv) favoriser l'accès des bacheliers handicapés à l'université et à tous les instituts et écoles de formation supérieurs du Sénégal.
- **Approche alternative liées aux cas des handicaps lourds et des EBES non scolarisés.** La prise en charge des handicaps dits lourds sont complexe et nécessitent une équipe pluridisciplinaire. Il est important d'étudier juste ou ce type de handicap peut être pris en charge dans une école inclusive.

Tableau 19: Outil de collecte sur l'éducation inclusive proposé à la DPRE

<b>Education inclusive</b>			
<b>Pratique de l' EI pour les EBS</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	si Oui <input type="checkbox"/>
<b>Nbre Maitres ayant reçu cette formation</b>		dont	
<b>Prise en compte de l'Education inclusive des EBS</b>			
<b>Existence de Dispositif au niveau Portail</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si Oui quels sont ces dispositifs :			<input type="checkbox"/>
<b>Existence de Dispositif au niveau porte classe</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si Oui quels sont ces dispositifs :			<input type="checkbox"/>
<b>Existence de Dispositif au niveau porte toilettes</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Existence de Dispositif de pratique de classe</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si Oui quels sont ces dispositifs :			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

Tableau 20: Grille de collecte de données les EBES à intégrer pendant les campagnes statistiques

RÉPARTITION DES ELEVES PAR NIVEAU D'ÉTUDES, SEXE ET AGE														
	CI		Dont Handicapés		Dont type handicap									
	HL	HA	HM	HV	HI									
	M	F	M	F	M	F	M	F	F	M	M	F		
Total														
Nb. redoublants														
	CP		Dont Handicapés		Dont type handicap									
	HL	HA	HM	HV	HI									
	M	F	M	F	M	F	M	F	F	M	M	F		
Total														
Nb. redoublants														
	CE1		Dont Handicapés		Dont type handicap									
	HL	HA	HM	HV	HI									
	M	F	M	F	M	F	M	F	F	M	M	F		
Total														
Nb. redoublants														

Nb. redoublants	<input type="text"/>								
	CE2	Dont Handicapés	Dont type handicap						
			HL	HA	HM	HV	HI		
	M F	M F	M F	M F	M F	F M	M F	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>								
Nb. redoublants	<input type="text"/>								
	CM1	Dont Handicapés	Dont type handicap						
			HL	HA	HM	HV	HI		
	M F	M F	M F	M F	M F	F M	M F	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>								
Nb. redoublants	<input type="text"/>								
	CM1	Dont Handicapés	Dont type handicap						
			HL	HA	HM	HV	HI		
	M F	M F	M F	M F	M F	F M	M F	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>								
Nb. redoublants	<input type="text"/>								

### Pour l'école et les communautés

---

- **Développer une stratégie novatrice de pistage des EBES pour leur accès à l'éducation.** La stratégie d'amélioration de l'intervention doit changer de paradigme en fidélisant la classe et l'école, lieux où se déroulent les apprentissages et l'éducation mais s'ouvrir davantage aux acteurs de la communauté.
- **Comprendre le phénomène pour mieux vaincre les poches de résistance.** En réalité, il est clair qu'il existe des poches de résistance en ce qui concerne l'accès des jeunes handicapés à l'école. Mais, la compréhension du substrat culturel est un préalable pour mieux appréhender la représentation sociale du handicap: une fatalité, une honte, source de marginalisation, de stigmatisation, peur d'être la risée, phénomène de rejet par ses pairs, fardeau social pour les parents et les proches.
- **Promouvoir une campagne d'inscription plus ciblée.** A ce propos, il s'agit d'aller chercher les enfants handicapés pour les amener à l'école. Cette exigence appelle une autre manière de gérer les inscriptions scolaires. La campagne d'inscription doit être plus ciblée et ne plus se suffire de communiqué et d'annonce.
- **Adopter une gestion de proximité.** La gestion de proximité doit être mise en œuvre à partir d'une forte mobilisation sociale appuyée par un plan d'information et de communication qui met en valeur des handicapés modèles et appuyée par des leaders d'opinion avec des supports spécifiques. Cette proximité fondée sur la sensibilisation, la valorisation des handicapés sera renforcée par des actions de porte à porte avec l'appui et la collaboration des OCB, des associations de parents d'élèves. La gestion de proximité peut être facilitée par un quadrillage de l'aire de recrutement pour identifier les enfants à besoins éducatifs spéciaux.

---

### 3.4.2. Adapter l'école aux besoins des EBES :

---

#### Pour la Direction de l'Enseignement Élémentaire :

---

##### **Améliorer les enseignements-apprentissages**

- Pour une véritable prise en compte du handicap et de la vulnérabilité, l'école, dans son organisation et son fonctionnement, doit s'adapter à celui-ci et non l'inverse. A ce titre, l'amélioration autant du curriculum que de l'environnement scolaire reste nécessaire.
- Il est temps que les enseignants se convainquent que le temps accordé aux EBES n'est point une perte de temps mais plutôt faire montre d'une bonne compréhension du handicap dans sa complexité et sa diversité à l'image de la société. En plus, l'école ne rassure ni les parents, ni les jeunes handicapés. Et tout porte à croire que l'école dans sa forme actuelle ne réunit pas les conditions minimales pour accueillir ces enfants. L'éducation inclusive mise en œuvre par la COSYDEP est une dynamique enclenchée qui doit faire tâche d'huile avec une bonne reconversion de mentalité.
- Le cadre de l'école doit être plus attractif, accueillant, attrayant pour les EBES.

- La reconnaissance et l'acceptation du handicap chargé culturellement et socialement sont des conditions essentielles pour jeter les bases fondatrices d'une éducation inclusive
- Les progressions harmonisées des apprentissages doivent tenir compte du rythme des EBES pour devenir des progressions modulées fondées sur une planification différenciée des apprentissages.
- Pour une offre d'éducation inclusive de qualité, les cadres d'encadrement et les directeurs sont interpellés et leur action reste à revisiter.

### Pour l'enseignant :

#### ▪ **Priorité à la classe et à l'école, lieux de socialisation**

Ces axes ont pour point de départ le modèle social du handicap et se fondent sur les bonnes pratiques, permettant une éducation inclusive selon un cycle d'activités qui fait jouer les écoles leur rôle premier de socialisation.

- Les EBES ont le droit de participer à toutes les matières et à toutes les activités ;
- La planification de l'enseignement et de l'apprentissage tient compte de tous les élèves ;
- Le programme d'études développe la compréhension et le respect des différences;
- Pendant les cours, tous les élèves participent ;
- Des styles et des stratégies d'enseignement variés sont utilisés ;
- L'apprentissage des élèves s'opère avec succès ;
- Le programme d'études cherche à développer la compréhension des différentes cultures au sein de la société ;
- Les difficultés d'apprentissage sont considérées comme des possibilités de perfectionner la pratique. L'erreur enseigne plus que la réussite.
- La dimension genre de par son caractère transversal doit tenir compte des spécificités du handicap chez les EBES filles.

#### ▪ **Valorisation du handicapé : prise en compte dans les performances scolaires et discrimination positive**

- Tous les élèves participent aux systèmes d'évaluation et de validation ;
- Les critères doivent prendre en compte les difficultés liées au handicap
- La discrimination positive doit être retenue pour combler le manque créé par le handicap

***Mettre en œuvre un plaidoyer de grande envergure. Il s'agira de mener des actions suivantes (i) campagnes d'inscription et de maintien des enfants handicapés à l'école (ii) promotion de l'éducation inclusive (iii) la mise en place de subventions et bourses scolaires (primaire et secondaires) ciblant enfants vivant avec un handicap et les enfants de parents handicapés ; (iv) la mobilisation des associations des handicapés, des handicapés modèles, porteurs de voix, marabouts, chefs coutumiers.***

## 4. Conclusion générale

L'étude sur l'éducation inclusive dans la banlieue de Dakar axée sur les enfants à besoins éducatifs spéciaux scolarisés et non scolarisés vient de nous plonger dans une réalité singulière insoupçonnée d'une frange d'enfants qui, au départ n'ont pas les mêmes chances que leurs pairs. Le handicap et la vulnérabilité dont ils sont victimes sont des facteurs très défavorables à l'exercice de leur droit à l'éducation.

Cependant, cet obstacle important constitue un défi à relever dans la double perspective de sa prise en compte tant dans les données statistiques que dans une offre éducative conséquente afférente à l'éducation inclusive.

S'il est vérifié que dans les statistiques nationales, le handicap n'est pas pris en compte par les ministères en charge de l'éducation, on note par contre que des initiatives pour la réalisation de l'éducation pour tous sont mises en œuvre dont le projet d'éducation inclusive dans la banlieue de Dakar.

L'intervention dans les classes ordinaires de l'élémentaire trace une voie novatrice de prise en compte du handicap avec des limites objectives au niveau de l'environnement scolaire et de l'offre éducative qui se résume par des pratiques isolées non inscrites dans une démarche inclusive globale. L'initiative entreprise avec ses forces et faiblesses donne la preuve que parmi les 5% de la population scolarisable encore hors du système éducatif, les EBES non scolarisés peuvent trouver mieux leur place dans les écoles si la stratégie est améliorée avec les leçons apprises de la présente étude.

Les pistes à emprunter sont l'identification et la localisation des EBES dans le cadre de campagne de scolarisation mieux ciblée, l'amélioration de l'environnement scolaire plus favorable à l'accueil des EBES, une formation plus efficace des enseignants et la mise en œuvre d'une éducation inclusive plus systématisée. A ce prix, la scolarisation universelle sera.

### Annexe 1 : Termes de références

Etude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)

#### I. Contexte et justification

Avec un PIB de 1.792 \$, le Sénégal est en tête de liste des pays ayant un IDH bas, occupant la 156<sup>e</sup> place sur 177. La population de plus de 12 millions d'habitants, augmente à un rythme de 2,7% par an, avec une moyenne de 5,2 enfants par femme. Il s'agit d'une population essentiellement jeune: 42,2% a moins de 15 ans et 64% moins de 25 ans. La région de Dakar, avec 2,5 millions d'habitants, concentre presque le quart de la population du pays. La majeure partie de cette population réside dans les districts périphériques de Pikine (35,5%), Guédiawaye (12,0%) et Rufisque (12,6%)<sup>1</sup>. Ces quartiers se caractérisent par une forte pression démographique due à de multiples raisons: un important taux de natalité, un exode rural et un mouvement des populations du centre à la périphérie, faute de pouvoir faire face aux coûts croissants du loyer. Cette croissance rapide de la population augmente de manière significative la demande auprès des services publics, plus particulièrement en matière d'éducation. Les structures scolaires se trouvent par conséquent obsolètes face au rythme de croissance de la population, particulièrement pour les enfants ayant un quelconque handicap. Compte tenu de ce contexte, les familles se voient obligées de choisir lequel des enfants scolariser, optant pour la scolarisation de ceux qui ne vivent pas avec un handicap ou pour les garçons, par rapport aux filles. En plus, certains handicaps empêchent ou limitent les possibilités de l'enfant à fréquenter régulièrement l'école ou à y rester.

Et pourtant le gouvernement du Sénégal a fait de l'éducation une de ses priorités dans sa politique de développement à travers notamment :

- La ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant
- La Charte Africaine des Droits et du Bien- être de l'Enfant qui consacre respectivement en leurs articles 28 et 22 le droit à l'éducation;
- L'engagement du Sénégal dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le pays les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2010.
- La garantie constitutionnelle du droit à l'éducation : « tous les enfants, garçons et filles, en tout lieu du territoire national, ont le droit d'accéder à l'école ». (article 22) ;
- L'augmentation du budget alloué à l'éducation (40% du budget de fonctionnement) pour la réalisation des programmes et projets
- L'adoption d'une loi portant sur l'obligation scolaire

Mais malgré la ratification par le Sénégal de ces différents traités et instruments normatifs, des milliers d'enfants des banlieues vivant avec un handicap ou porteurs d'une déficience avérée, ou encore ayant des difficultés d'apprentissage sont en marge du système éducatif. Cette situation qui prive des milliers d'enfants de leur droit fondamental, le droit à l'éducation, est une injustice. C'est pourquoi, la COSYDEP en partenariat avec Save the Children Suède avec l'appui de la Communauté de Madrid a mis en oeuvre le programme Education Inclusive de Qualité dans la banlieue de Dakar. Ce programme a pour but de promouvoir l'inclusion des enfants (garçons et filles), spécialement ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux, dans 05 écoles publiques de la banlieue de la capitale sénégalaise. Mais la pertinence d'un tel programme repose forcément

dans l'identification des cibles, des personnes bénéficiaires. Or au Sénégal, il n'y a pas de statistiques pour déterminer le pourcentage ou le nombre d'enfants affectés. Du niveau central jusqu'à la base, aucune donnée ne permet d'identifier ces enfants. Beaucoup de garçons et de filles vivant avec un handicap, ou ayant des difficultés d'apprentissage ne sont pas encore identifiés et ne bénéficient pas, par conséquent, d'une offre éducative. Cela pose un grand problème et rend encore plus difficile les efforts des bonnes volontés pour rétablir dans son droit cette frange vulnérable de la population. Le grand défi demeure donc dans l'identification et la localisation de ces enfants à besoins éducatifs spéciaux pour mieux intervenir dans leur prise en charge. En raison de l'absence de données statistiques sur l'enfance handicapée dans les districts cibles d'intervention, il est ainsi prévu qu'une partie des fonds soit mobilisée pour réaliser un diagnostic qui permettra d'identifier les enfants, garçons et filles, ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les communautés ciblées par le projet.

## **Etendue de l'étude**

L'étude se fera dans les départements de Pikine, Guédiawaye et Rufisque qui polarisent les circonscriptions académiques ciblées par le projet. 05 écoles dont 01 par circonscription académique de la banlieue dakaroise sont concernées.

Les écoles bénéficiaires sont : Ecole Pikine 7 A (IDEN Pikine) ; Ecole Ndiarka Diagne (IDEN Guédiawaye) ; Ecole Keur Mbaye Fall (IDEN Thiaroye) ; Ecole Ibra Seck (IDEN Rufisque commune) et Ecole Sébi Route I (IDEN Rufisque département)

## **II. Objectif général**

L'étude vise à contribuer à la mise à la disposition des acteurs des données fiables sur l'enfance handicapée dans les 5 zones cibles du projet en vue d'aider à la prise de décision dans le sens de l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage des enfants, garçons et filles, ayant des besoins éducatifs spéciaux

## **III. Objectifs spécifiques**

Faire un état des lieux de l'éducation dans la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Dakar/Banlieue, Rufisque commune et Rufisque département.

- La population scolaire (filles et garçons) du sous secteur de l'élémentaire.
- Le nombre d'enfants vivant avec un handicap se trouvant dans chaque école
- Le nombre d'enfants vivant avec un handicap ne bénéficiant d'aucune offre éducative
- Les poches de résistances à l'accès des enfants vivant avec un handicap à l'école et les causes véritables qui entourent cette résistance.
- Les écoles à faibles résultats scolaires, notamment pour les enfants vivant avec un handicap en analysant aussi les causes de ces problèmes.
- La corrélation entre l'environnement scolaire et la prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux.

Avoir des données de base crédibles sur la situation des enfants à besoins éducatifs spéciaux afin d'élaborer une stratégie d'intervention.

## **IV. Cible:**

Elèves (garçons et filles)  
Enfants vivant avec un handicap scolarisés ou non scolarisés  
Enseignants  
Directeurs d'écoles

Inspecteurs de l'Enseignement  
Familles et communauté  
Associations de Parents d'Elèves (APE)  
Autres partenaires de l'école (ONG, OCB...)

## V. Résultats attendus

Le consultant livrera un rapport qui présentera :

- Des informations statistiques crédibles sur l'enfance handicapée dans les zones cibles aux niveaux quantitatif et qualitatif;
- une cartographie de la population scolaire dans la banlieue
- Des informations de départ permettant d'élaborer une stratégie efficace d'intervention et d'évaluer l'impact des actions prévues

## VI. Méthodologie

La démarche méthodologique prévoit trois étapes principales :

**1- Recrutement du Consultant :** appel d'offre, dépouillement et signature du contrat

**2- Conduite de l'étude avec une approche participative**

- Revue de la littérature existante
- Enquête de terrain
- Traitement et analyse des données
- Etudes de cas illustratives portant sur la situation d'enfants à besoins éducatifs spéciaux dans les districts cibles

**3- Production et Validation du rapport :**

- Production et soumission d'un premier draft du rapport au Groupe de Travail – Education Inclusive (GT - EI) pour amendements
- Validation du pré rapport lors d'un atelier national de restitution
- Dépôt du rapport final.

L'étude se fera selon une approche collaborative avec un consultant qui sera sélectionné par le GT – EI composé des organisations partenaires et appuyé par l'institution.

Le consultant proposera une méthodologie détaillée pour l'étude dans son offre technique et travaillera sous la supervision du GT – EI qui veillera au respect des dispositions contenues dans les présents termes de référence ainsi qu'à l'exécution correcte et dans les délais de la mission.

Le GT – EI aura la responsabilité de valider et de publier les termes de références et appels d'offres de l'étude, procéder à la sélection du consultant, valider les outils, le programme et les rapports de l'étude.

### **Période et durée de l'étude**

L'étude se fera pendant 30 jours et débutera en Juin 2011. Le consultant élaborera un calendrier précis renseignant sur les activités et les étapes retenues. Le rapport final devra être déposé en deux copies originales et en version électronique.

### **Profil du consultant**

Le consultant devra avoir une expérience avérée en éducation (particulièrement en éducation inclusive) et une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif sénégalais

## Annexe 2 : Effectif des écoles Nombre Maîtres, Formation Education Inclusive

Tableau 21: Ecole Ibra Seck : Nbre Maîtres, FEI , Eff

Ecole	NOM Ens	SEXE	CORPS	FEI	NOM_GP	EFF	Filles
Ibra Seck	Gueye	M	I	OUI	CE1	70	NR
Ibra Seck	Top	M	I	OUI	CE1	71	NR
Ibra Seck	Mbaye	M	I	OUI	CE1	79	NR
Ibra Seck	Dieng	M	I	OUI	CE2	59	NR
Ibra Seck	Sow	M	I	OUI	CI	71	NR
Ibra Seck	Camara	F	I	OUI	CI	61	NR
Ibra Seck	Ndao	M	I	OUI	CM1	50	NR
Ibra Seck	Mbaye	M	I	OUI	CM1	50	NR
Ibra Seck	Niang	M	I	NR	CM2	72	NR
Ibra Seck	Cisse	M	I	NR	CM2	56	NR
Ibra Seck	Samb	F	I	OUI	CP	65	NR
Ibra Seck	Cisse	M	I	OUI	CP	67	NR
<b>Total</b>	<b>12</b>				<b>12</b>	<b>771</b>	

Tableau 22: Ecole Keur Mbaye Fall : Nbre Maîtres, FEI, Eff

Ecole	NOM Ens	SEXE	CORPS	FIE	NOM_GP	EFF	Filles
KMbayeFall1	Diakhaté	F		Oui	CE1	84	NR
KMbayeFall1	Faye	M	IA	Oui	CE1	82	NR
KMbayeFall1	Cisse	F	I	Oui	CE2	59	NR
KMbayeFall1	Djindo	F	I	OUI	CE2	61	NR
KMbayeFall1	Mbow	F	MC	Oui	CI	110	NR
KMbayeFall1	Gueye	M	I	Oui	CM1	86	NR
KMbayeFall1	NGOM	M	I	OUI	CM1	81	NR
KMbayeFall1	Faye	M	IA	OUI	CM2	36	NR
KMbayeFall1	Faye	M	IA	OUI	CM2	43	NR
KMbayeFall1	Fall	F	I	Oui	CP	82	NR
KMbayeFall1	Sané	F	IA		CP	85	NR
<b>Total</b>	<b>11</b>				<b>11</b>	<b>809</b>	

Tableau 23: Ndiarka Diagne: Nbre Maîtres, FEI, Eff

Ecole	NOM Ens	SEXE	CORPS	FEI	NOM_GP	EFF	Filles
Nd Diagne	Pouye	F	IA	Oui	CE1	53	NR
Nd Diagne	Diongue	F	IA	OUI	CE2	52	NR
Nd Diagne	Sarr	F	IA	OUI	CE2	54	NR
Nd Diagne	Cisse	F	IA	Oui	CI	63	NR
Nd Diagne	Welle	M			CM1	38	NR
Nd Diagne	Wague	F	I	Oui	CM1	40	NR
Nd Diagne	Bar	M	I	OUI	CM2	37	NR
Nd Diagne	Ndongo	F	I	Oui	CM2	38	NR
Nd Diagne	Diouf	F	IA	OUI	CP	58	NR
Nd Diagne	Sene	F	IA	Oui	CP	60	NR
<b>TOTAL</b>					<b>11</b>	<b>541</b>	

Tableau 24: Ecole Pikine7A : Nbre Maîtres, FEI, Eff

Ecole	NOM Ens	SEXE	CORPS	Form Ed inclusive	NOM_GP	EFF	Filles
Pikine7A	Diallo	F	I	Oui	CE1	45	23
Pikine7A	Badiane	M	I	Oui	CE1	49	25
Pikine7A	Diaw	F	I	Oui	CE2	50	23
Pikine7A	Diarra	F	IA	Oui	CE2	42	15
Pikine7A	Diop	F	VE	OUI	CI	62	29
Pikine7A	Diallo	F	MC	Oui	CI	61	26
Pikine7A	Aidara	F	I	OUI	CM1	42	16
Pikine7A	Taye	M		Oui	CM1	39	19
Pikine7A	Diene	M	I	OUI	CM2	39	NR
Pikine7A	Kane	F	IA	Oui	CM2	41	18
Pikine7A	Sow	F	MC	Oui	CP	54	24
Pikine7A	Sene	F	IA	Oui	CP	54	25
<b>Total</b>	<b>12</b>				<b>12</b>	<b>578</b>	<b>243</b>

Tableau 25: Sébirte 1: Nbre Maîtres, FEI, Eff

Ecole	NOM Ens	SEXE	CORPS	Form Ed inclusive	NOM_GP	EFF	Filles
Sébirte 1	Kane	F	MC	Oui	CE1	37	18
Sébirte 1	Ndoye	M	I	Oui	CE1	37	21
Sébirte 1	Gaye	F	MC	Oui	CE2	50	22
Sébirte 1	Ndiaye	F	IA	Oui	CE2	43	22
Sébirte 1	Kony	F	MC	Oui	CI	44	22
Sébirte 1	Faye	M	IA	Oui	CM1	48	24
Sébirte 1	Ndoye	M	I	Non	CM1	47	26
Sébirte 1	Diagne	M	I	Oui	CM2	38	18
Sébirte 1	Sané	M	I	Oui	CM2	39	17
Sébirte 1	Diakhaté	F	VE	Oui	CP	44	23
Sébirte 1	Diatta	F	I	Oui	CP	57	28
Sébirte 1	Lo	F			CI	44	20
<b>Total</b>	<b>12</b>				<b>12</b>	<b>528</b>	<b>261</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>24 F</b>			<b>59</b>	<b>3227</b>	

### Annexe 3: Effectifs et types de handicap par école>IDEN

Tableau 26: Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives Pikine 1/A														
Enquêteur :	Amy SYLLA SARR						Date :	21/06/2011						
IDEN de :	Pikine													
Ecole élémentaire :	Pikine 1/A			Effectif :	6 1 0	G:	M	F :						
Directeur :	Elimane Dieng			Qualification professionnelle :	IPCE									
Sexe :														
Classes	Sexe				Age			Types d'handicaps :						
	Total	G	F	%F	-	-	-	HM	HV	HA	HI	HL	Autres	
CI A	7	6	1	14%										
CIB	5	3	2	40%										
CPA	2	1	1	50%					1		1			
CPB	8	3	5	63%					1		1			
CE1 A	4	2	2	50%								1		
CE1 B	4	2	2	50%				1						
CE2 A	6	2	4	67%					1					
CE2 B	5	4	1	20%					1			1		
CM 1 A	16	14	2	13%					1	1				
CM 1 B	2	2	0	0%					1					
CM 2 A	6	3	3	50%							1	1		
CM 2 B	6	2	4	67%								1		
<b>Total d'enfants</b>	<b>71</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>38%</b>										
<b>% d'enfants</b>		<b>62%</b>	<b>38%</b>	<b>100%</b>										

Les EBES représentent 12% de l'effectif total. Sur 71 EBES recensés au niveau de Pikine 7A, 38% sont des filles avec une forte présence des enfants vivant avec un handicap visuel suivi du handicap Langagier.

**Tableau 27: Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives Keur Mbaye Fall 1**

Enquêteur :	Mbacke Thiam et Omar Ndiaye					Date :	25/06/2011		
-------------	-----------------------------	--	--	--	--	--------	------------	--	--

<b>IDEN de :</b>	<b>Thiaroye</b>																		
------------------	-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ecole élémentaire :	Keur Mbaye Fall 1	Effectif :	911	G:		F :						
---------------------	-------------------	------------	-----	----	--	-----	--	--	--	--	--	--

Directeur :	<b>Hamad Fall</b>	Sexe:	<b>M</b>		Qualification professionnelle :				
Sexe :									

Classes	Sexe	Age	Types d'handicaps :
---------	------	-----	---------------------

	Total	G	F	%F	-	-	-	HM	HV	HA	HI	HL	Autres
--	-------	---	---	----	---	---	---	----	----	----	----	----	--------

CI A	1	0	1	100%	6	7								1
------	---	---	---	------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	---

<b>CIB</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>6</b>	<b>7</b>				<b>1</b>	<b>1</b>			
------------	----------	----------	----------	-----------	----------	----------	--	--	--	----------	----------	--	--	--

CPA	7	4	3	43%	8		5	1		1
-----	---	---	---	-----	---	--	---	---	--	---

CPB	5	3	2	40%		8		1	4						
-----	---	---	---	-----	--	---	--	---	---	--	--	--	--	--	--

CE1 A	2	0	2	100%		8	9		1		1			
-------	---	---	---	------	--	---	---	--	---	--	---	--	--	--

CE1 B	6	2	4	67%	8	9	10		2	3	1			
-------	---	---	---	-----	---	---	----	--	---	---	---	--	--	--

CE2 A	5	1	4	80%		9	10		4	1				
-------	---	---	---	-----	--	---	----	--	---	---	--	--	--	--

<b>CE2 B</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0%</b>		<b>10</b>			<b>2</b>			<b>1</b>		<b>1</b>	
--------------	----------	----------	--	-----------	--	-----------	--	--	----------	--	--	----------	--	----------	--

<b>CM 1 A</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>50%</b>		<b>11</b>			<b>6</b>					
---------------	----------	----------	----------	------------	--	-----------	--	--	----------	--	--	--	--	--

<b>CM 1 B</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>20%</b>		<b>11</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>3</b>					<b>1</b>	
---------------	----------	----------	----------	------------	--	-----------	-----------	----------	----------	--	--	--	--	----------	--

CM 2 A	4	2	2	50%					2			2		
--------	---	---	---	-----	--	--	--	--	---	--	--	---	--	--

<b>CM 2 B</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>50%</b>					<b>1</b>			<b>1</b>		
---------------	----------	----------	----------	------------	--	--	--	--	----------	--	--	----------	--	--

<b>Total d'enfants</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>47%</b>											
------------------------	-----------	-----------	-----------	------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>% d'enfants</b>		<b>53%</b>	<b>47%</b>					
--------------------	--	------------	------------	--	--	--	--	--

Au niveau de l'Ecole Keur Mbaye Fall 1, 5% constituent les EBES dans l'effectif total soit 49 EBES, dont 47% de filles, avec une très forte domination d'enfant vivant avec un handicap visuel soit 30 sur 49.

Tableau 28: Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives Ndiarka Diagne														
Enquêteur :	Ibrahima FALL					Date :	21/06/2011							
IDEN de :	Guédiawaye													
Ecole élémentaire :	Ndiarka Diagne			Effectif :	515		G:	F :						
Directeur :	Mamadou SY		Sexe	M		Qualification professionnelle :		Instituteur						
Sexe :														
Classes	Sexe				Age			Types d'handicaps :						
	Total	G	F	%F	-	-	-	HM	HV	HA	HI	HL	Autres	
CI A	0	0	0											
CIB	5	2	3	60%					1			3	1	
CPA	2	1	1	50%									2	
CPB	1	0	1	100%									1	
CE1 A	3	2	1	33%					1		1		1	
CE1 B	4	3	1	25%					2				2	
CE2 A	3	1	2	67%				1					2	
CE2 B	3	1	2	67%									2	
CM 1 A	4	2	2	50%					3			1		
CM 1 B	7	2	5	71%					7					
CM 2 A	3	1	2	67%					1				2	
CM 2 B	4	4	0	0%					1				3	
<b>Total d'enfants</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>51%</b>				<b>1</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	

% d'enfants	100%	49%	51%						
-------------	------	-----	-----	--	--	--	--	--	--

Les EBES représentent 8% de l'effectif total de l'école. 51% des EBES sont des filles au niveau de l'école Ndiarka Diagne soit 20 sur 39. Deux types d'handicap caractérisent principalement les EBES, handicapé visuel 16/39 et autres 16/39.

Tableau 29: Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives Ibra SECK														
Enquêteur :	Coumba Loum. Khady CISSE													Date : 21/06/2011
IDEN de :	Rufisque Commune													
Ecole élémentaire :	Ibra SECK	Effectif: 790			G			F :						
Directeur :	Oumou Kalsoum Niang Seck				Sexe :	F	Qualification professionnelle :			CAP_ CFN				
Classes	Sexe				Age			Types d'handicaps :						
	Total	G	F	%F	-	-	-	HM	HV	HA	HI	HL	Csocial	Autres
CI A	2	1	1	50%					2				1	
CIB	6	3	3	50%				2		1	1	3		
CPA	5	1	4	80%					2	2		1	2	
CPB	1	1	0	0%					1					
CE1 A	2	1	1	50%				1				1		
CE1 B	6	3	3	50%				1	2		3		8	
CE2 A	1	0	1	100%					1					
CE2 B	12	4	8	67%					9	3			1	
CM 1 A	10	4	6	60%					9	1			1	
CM 1 B	3	2	1	33%					2	1				
CM 2 A	7	2	5	71%				1	5				6	
CM 2 B	9	2	7	78%					7			2	2	

Total d'enfants	64	24	40	63%				5	40	8	4	7	7		
% d'enfants	100%	38%	63%												

Ecoles Ibra SECK, sur 790 élèves 64 sont identifiés comme des EBES soit 8% de l'effectif. 63% des EBES sont des filles. 40 sur 64 des enfants ont un handicap visuel.

Tableau 30: Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives dans une école													
Enquêteur :		Ndella Diouf et Charles O Ndiaye						Date :		21/06/2011			
IDEN de :		Rufisque Département											
Ecole élémentaire :		Sébiroute		Effectif : 528		G : 267		F : 261					
Directeur :		Abdoulaye Faye		Sexe : M		Qualification professionnelle :		IPCE					
Classes	Sexe				Age			Types d'handicaps :					
	Total	G	F	%F	-	-	-	HM	HV	HA	HI	HL	Autres
CI A	2	2	0	0%							1		1
CIB	0	0	0										
CPA	4	3	1	25%					1				3
CPB	7	5	2	29%					2	1	2	1	1
CE1 A	4	3	1	25%					1		1		2
CE1 B	1	1	0	0%				1					
CE2 A	8	5	3	38%				2	3	1	2		1
CE2 B	8	4	4	50%					3		1		3
CM 1 A	5	2	3	60%					2				3
CM 1 B	5	2	3	60%				1					4
CM 2 A	10	3	7	70%				1	2			1	7
CM 2 B	8	7	1	13%				2	1	1		1	3

<b>Total d'enfants</b>	<b>62</b>	<b>37</b>	<b>25</b>	<b>40%</b>				<b>7</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>28</b>		
<b>% d'enfants</b>	<b>100%</b>	<b>60%</b>	<b>40%</b>												

Sur 528 élèves recensés à l'école Sébiroute 62 sont des EBES soit 12%. 40% des EBES sont des filles et 15 sur 62 EBES sont des handicaps visuels et 28 sur 62 sont classés autres en lien avec l'extrême pauvreté.

Tableau 31: Prise en compte du handicap dans les infrastructures et l'environnement scolaire

Ecole	Directeur/ Sexe		PortEcole	EscClas	TB
Ndiarka Diagne	M SY	H	Construction classique aucune disposition pratique pour handicapé	Construction classique aucune disposition pratique pour handicapé	Construction classique aucune disposition pratique pour handicapé
Ibra Seck	O Seck	F	Néant	pas de problème	
Sebi route	A Faye	H	Non	escalier en marche	standard
Keur Mbaye Fall	Fall	H	sans rampe	sans rampes	prise en charge des EBES
Pikine 7A	E Dieng	H	sans rampe et ensable	élèves et sans rampe	standard

Ecole	Toilette	Terrain Sport	Matériel Sport	Moyen Transport	Support matériel adapté	Autres	DispTB
Ndiarka Diagne	Pas de chaises anglaises	aucun	aucun	aucun	aucun		Les HI près du tableau
Ibra Seck		néant	néant	a pied	néant	néant	table banc dispose en groupe
Sebi route	Toilette séparée pas de rampes	cour récréation	ballons	non	non	pédagogie inclusive, tous les maitres formes sauf un	circulaire ou en rangée(ci)
Keur Mbaye Fall	pas inclusive	néant	néant	individuel et exclusif	néant		prise en charge des EBES
Pikine 7A		néant	néant	non		cour ensable avec arbre	dispo en groupe

---

## Annexe 6: Outils d'enquête

---

**Etude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar** (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)  
**(réalisée par Cabinet GRACOS pour le compte de COSYDEP en partenariat avec Save the Children Suède)**

.....

**FICHE SIGNALETIQUE 1 : identification des enfants à besoins spéciaux dans les statistiques nationales**

Enquêteur :

Date :

Structure : Agence nationale de la Démographie et des statistiques nationales

Département :

Année de référence :

Tranche d'âges ciblée : 6 à 14 ans

Items	Nbre	G	F	% F	Observations
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée :					
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée scolarisés :					
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée non scolarisés :					
Nombre d'enfants de la tranche d'âge ciblée ayant un handicap et scolarisés :					
Nombre d'enfants de la tranche d'âge ciblée ayant un handicap et non scolarisés :					

Localisation des enfants dans les zones de résistance	Nbre	G	F	% F	Observations
Communes d'arrondissement:					
Communautés rurales :					

**FICHE SIGNALETIQUE 2 : identification des enfants à besoins spéciaux dans les statistiques Du Ministère de l'Education**

Enquêteur :

Date :

Structure : Inspection départementale de l'Education nationale (IDEN) de :

Département :

Année de référence :

Tranche d'âges ciblée : 6 à 14 ans

Items	Nbre	G	F	% F	Observations
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée :					
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée scolarisés :					
Nombre total d'enfants de la tranche d'âge ciblée non scolarisés :					
Nombre d'enfants de la tranche d'âge ciblée ayant un handicap et scolarisés :					
Nombre d'enfants de la tranche d'âge ciblée ayant un handicap et non scolarisés :					

Localisation des enfants dans les zones de résistance	Nbre	G	F	% F	Observations
Communes d'arrondissement:					
Communautés rurales :					

**FICHE SIGNALETIQUE 3 : identification des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives par classe dans une école**

Enquêteur :

Date :

IDEN de :

Ecole élémentaire :

Classe :

Enseignant :

Qualification professionnelle

Prénoms et Nom	Sexe	Age	Type d'handicap : manifestations	Type d'éducation offerte	Observations
<b>Total d'enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives par classe</b>					
<b>% d'enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives par classe</b>					

**FICHE SIGNALÉTIQUE 4 : Etat des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives dans une école**

Enquêteur :

Date :

IDEN de :

Ecole élémentaire :

Directeur :

Qualification professionnelle

Classes	Sexe			Age			Types d'handicaps :	Types d'offres	Observations
	G	F	%F	-	-	-			
CI A									
CIB									
CPA									
CPB									
CE1 A									
CE1 B									
CE2 A									
CE2 B									
CM 1 A									
CM 1 B									
CM 2 A									
CM 2 B									
<b>Total d'enfants</b>									
<b>% d'enfants</b>									

**FICHE SIGNALETIQUE 5 : Prise en compte des handicaps dans l'environnement scolaire**

Enquêteur :

Date :

IDEN de :

Ecole élémentaire :

Directeur :

Qualification professionnelle

	Niveau de prise en compte des handicaps
Portail de l'école	
Escaliers des classes	
Tables-bancs	
Organisation de la classe (disposition des TB)	
Toilettes	
Terrain de sport	
Matériel de sport	
Moyens de transport	

## **GUIDE D'ENTRETIEN : recensement des enfants à besoins spéciaux ne bénéficiant pas d'offre éducative**

**Lieux possibles** : (i) Classes/Ecole ; (ii) Daara ; (iii) Ecole arabe ; (iv) Lieu de culte : heure prière vendredi à la mosquée

(v) Circulation ; (vi) marché ; ( ) etc.

1. Dans chaque, au sein de chaque classe, demander après avoir expliqué ce qui est un handicap, avec l'appui du maître

- de citer les noms des enfants vivant dans leur entourage, ayant des besoins spéciaux et ne bénéficiant pas d'offre éducative

- d'indiquer le type de handicaps

- de préciser l'âge de chacun ainsi que le sexe

- autres

2. Localisation des zones de résidence de ces enfants

- Préciser les lieux d'habitation et leur position par rapport aux écoles

- Caractériser les quartiers de ces enfants

- Donner le niveau d'instruction des parents de ces enfants : père, mère

- Donner le niveau de vie des familles des enfants

- Donner la taille des familles

- Indiquer si les frères et/ou sœurs des enfants handicapés sont scolarisés ou non

3. Demander les raisons pour lesquelles ces enfants handicapés ne bénéficient pas d'offre éducative

- selon les élèves

- selon les enseignants

- selon les parents

- selon les femmes du quartier

-selon les hommes du quartier

4. Occupations des enfants handicapés et non scolarisés

- à la maison : - bien entretenus

- abandonnés

- dirigés vers la mendicité

- etc.

5. Appréciations et suggestions pour des solutions durables

**FICHE SIGNALÉTIQUE 6 : Situation sur le rendement scolaire des enfants à besoins spéciaux bénéficiant d'offres éducatives dans une école**

Enquêteur :

Date :

IDEN de :

Ecole élémentaire :

Classe	Garçons	Filles	Total	% fille Total	Rendement interne		
					Rendement	Abandon	Exclu
CI							
CP							
CE1							
CE2							
CM1							
CM2							
Total							

---

## Annexe 7 : Liste des services visités

---

- Agence Nationale de la Démographie et des Statistiques
- Association des Infirmes et Paralytiques de Rufisque et Banlieue.
- Association des Parents d'Elèves des Enfants Déficieux Auditifs
- Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal
- Associations Sportives et Culturelles
- Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique,
- Conseil de l'organisation pour le développement des quartiers d.
- Conseil pour la Réadaptation et l'Intégration des Personnes Handicapées
- Conseillers municipaux / Mairies
- Daaras
- Développement communautaire.
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
- Ecoles élémentaires
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- Inspection Départementales de l'Education Nationale
- Mosquées
- Organisation Communautaire de Base
- Organisation de la Société Civile
- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- Organisation Non Gouvernementale
- Organisations communautaires de Base (association de quartiers)

---

## Annexe 8 : Liste des personnes interviewées

---

- 58 enseignants des 5 écoles
- Abass MBENGUE : Imam de Thiawlène Bout.
- Abdoulaye Faye, Directeur Ecole Sebi route 1
- Abdoulaye Sané : Chef de quartier à Camb
- Chérifou Diallo : Chef de quartier à Beau Séjour
- Daara BADIANE : Nimzatt.
- Darra Pape MANE : Arafat.
- Diné DIOP IDEN Pikine
- El Hadj Demba Sow : Chef de quartier de Seydou Nourou Tall et conseiller municipal
- El Hadji Badara TAYE : Ecole Pikine 7/A
- Elimane DIENG : Ecole Pikine 7/A
- Elimane Dieng, Directeur Ecole Pikine 1/A
- Fama KA : Pikine EST, AHPE
- Gallo Ba : Chef de quartier à Camb
- Hamad Fall, Directeur Ecole Keur Mbaye Fall 1
- Ibrahima Badiane : Chef de quartier de Darou Salam I
- Ibrahima Coly : Chef de quartier de Darou Salam II
- IDE SALL : PIKINE
- Les ASC : Jubo (El Hadj Dioba Séne), Jappo (Mané Pouye), Manko (Dame), Dall Jam (Galass), Extension.
- Mamadou SY, Directeur Ecole Ndiarka Diagne
- Mame Aicha BA : Pikine EST, AHPE
- Mayé NDOUR : GUINAW RAILS SUD
- Mbaye Thiaba DIENG : adjoint chef de quartier de Thiawlène Bout .
- Mme Agnés DIALLO : Ecole Pikine 7/A
- Mme Aida SECK : CODTH (conseil de l'organisation pour le développement des quartiers de thiawlène).
- Mme Aidara Rokhaya YOUM: Ecole Pikine 7/A
- Mme DIONE Sokhna SENE: Ecole Pikine 7/A
- Mme DIOUF Yacine DIAW: Ecole Pikine 7/A
- Mme Djeynaba DIOP: Ecole Pikine 7/A
- Mme Fatou Binetou NGOM ASC Aida couture
- Mme Fatoumata THIAM: AVMF (association pour la valorisation des métiers de femmes).
- Mme KA Fatoumata SOW : Ecole Pikine 7/A
- Mme Lala Gaye DIARRA: Ecole Pikine 7/A
- Mme Maimouna Ndiaye : Association pour la promotion de la femme
- Mme NDONG Aissatou DIALLO: Ecole Pikine 7/A
- Mme Oumou Kalsoume SECK directrice de Ibra SECK
- Mme Penda WADE DIAGNE : Développement communautaire.
- Mme Ramatoulaye MANE : Association des Infirmes et Paralytiques de Rufisque et Banlieue.
- Mme Sira KANE NDIAYE : Ecole Pikine 7/A
- Moussa F BADIANE : Ecole Pikine 7/A

- Moustapha Wade : Chef de quartier à Camb
  - Mr Abdou FALL IDEN Rufisque commune
  - Mr Amath NDIAYE NDOUR : CODEL Gooye Mouride
  - Mr Assane MBOW ADF (Association pour le développement de Fass)
  - Mr Bâ: Secrétaire général de l'inspection
  - Mr Faye : enseignant et conseiller municipal
  - Mr Hamad Fall, directeur de l'école Keur Mbaye Fall I et tout le corps d'enseignants de cette école.
  - Mr Hann : Inspecteur chargé de la planification à l'Iden
  - Mr Thiam : Inspecteur à l'IDEN
  - Ndéye Amy DIOP : GUINAW RAILS SUD , AHPE
  - Oumou Kalsoum Niang Seck ; Directrice Ecole Ibra Seck
  - Ousmane MBENGUE : GUINAW RAILS SUD, AHPE
  - Pape NIANG : GUINAW RAILS SUD
  - Sadio KONARE : Chef de quartier Colobane – Sococim.
  - Sélé Ndiaye : Inspecteur général de l'IDEN de Thiaroye
  - Seydi Ababacar DIENE : Ecole Pikine 7/A
  - Sidi Ahmed LY : Imam de la mosquée de Noflaye II
  - Yoro Diallo : Chef de quartier à Camb
- 
-

---

## Bibliographie

---

- COSYDEP, document de projet
- Etude sur la pratique du trafic de personnes au Sénégal” par B. Moens et al., pour l’USAID; “Enfants et leur vulnérabilité : Sénégal”. L. Guarcello, S. Lyon, F. Rosati,; Sénégal ESAM II; MFSSD Lettre de Politique sectorielle.
- Rapport de recensement général de la population et de l’habitat du Sénégal 2002 Agence Nation de la Démographie et de la Statistique.
- Stratégie Nationale de Protection sociale et de gestion des risques octobre 2005
- UNESCO (2005). *Principes directeurs pour l’inclusion : Assurer l’accès à « l’Éducation Pour Tous »*. <http://www.unesco.org/education/inclusive>
- UNESCO (2003). *Dossier ouvert sur l’éducation Intégratrice/Matériels de soutien pour les administrateurs et les planificateurs*. <http://www.unesco.org/education/inclusive>
- Les différents types de Handicaps. (OMS = Office mondiale de la Santé) Ghislaine CANTAT
- Educatrice Spécialisée, Educatrice Sportive Spécialisée, Collège Sport et Handicap Ville de LYON, Membre du Collectif Handicap Ville de LYON
- UNESCO 2003 : Dossier ouvert sur l’éducation intégratrice de l’UNESCO, guide complet de développement en la matière. Dr Phyllis Magrab et Mme Karen Dust.
- UNESCO 2005 : Principes directeurs pour l’inclusion : Assurer l’accès à « l’Education Pour Tous »
- UNESCO 2005, Rapport Mondial de suivi sur l’EPT : Éducation pour tous, l’exigence de qualité, 2005.
- UNESCO 2005 : Changer les méthodes d’enseignement ; La différenciation des programmes comme solution à la diversité des élèves.
- World Vision UK septembre 2007 : Pour un « IMOA-EPT » plus attentif au handicap : l’intégration du handicap dans les processus IMOA-EPT et dans les plans d’éducation nationaux.
- Education inclusive : une vue d’ensemble Susie Miles : Rapport présenté lors de l’atelier international, Handicap International, Londres, septembre 2007.
- UNESCO 2003 Section de la petite enfance et de l’éducation intégratrice
- Division de l’éducation de base. Vaincre l’exclusion par des approches intégratrices dans l’éducation. Document de réflexion UN DÉFI&UNE VISION
- Collectif National pour une Education Alternative et Populaire : Rapport de synthèse du forum national sur les innovations éducationnelle : Dakar 2010.
- Collectif National pour une Education Alternative et Populaire : Document de base du forum national sur les innovations éducationnelle : Dakar 2010.
- HAMADACHE, Ali. Articulation de l’éducation formelle et non formelle/Implication pour la formation des enseignants. Unesco, 1993.
- LAURAIN, Jean. *L’éducation populaire ou la vraie révolution*, Paris, Editions de correspondance Municipale - ADELS, 1977 in WIKIPEDIA / L’encyclopédie libre. Article sur l’éducation populaire.
- MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION DU SÉNÉGAL. Rapport d’évaluation de la deuxième phase du PDEF (ME / DPRE / PDEF), version du 02 décembre 2008.
- TREMBLAY, Mireille (Présidente de l’Observatoire québécois de la démocratie in *Pour l’exercice des droits civils, des droits économiques, sociaux et culturels et des droits politiques*, février 2007.
- UNESCO. « [L’éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs](#) », [Texte adopté au Forum mondial sur l’éducation, Dakar 2000](#).
- UNESCO. Rapport mondial de suivi sur l’EPT 2007.